

de letzebuenger

**Mer**  
**kur**

CHAMBRE DE COMMERCE



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

9•93



**Luxembourg**  
Ville Européenne de la Culture

# Construisons l'avenir ensemble



La Banque Générale du Luxembourg est devenue, grâce à sa large confiance dans le potentiel de ses clients, la banque privilégiée du commerce, de l'artisanat et de l'industrie luxembourgeois, secteurs où elle occupe une place prépondérante.

Chaque idée, chaque projet soumis sont analysés à fond et les experts de

la Banque Générale du Luxembourg n'hésitent point à innover afin de trouver les meilleures réponses dans l'intérêt du client.

Contactez le gérant de l'agence la plus proche de la Banque Générale du Luxembourg.

Nous construirons l'avenir ensemble!



**BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG**

27, Avenue Monterey L-2013 Luxembourg Tél. 47 99 1

# 94er Haushaltsentwurf im Zeichen der Rigidität

Die Konjunktur in der Europäischen Gemeinschaft und Westeuropa insgesamt ist im Herbst 1993 nach wie vor von regressiven Tendenzen geprägt. Eine Wende zum Besseren ist noch nicht in Sicht. Nach Einschätzung von führenden Wirtschaftsforschungsinstituten werden Nachfrage, Produktion und Kapazitätsauslastung weiterhin sinken und die Investitionen aufgrund der verschlechterten Absatz- und Ertragsserwartungen, aber auch wegen der seit diesem Sommer wieder akuten Unsicherheiten bei den Wechselkursen gebremst.

Die Verbrauchsneigung gilt als gedrückt. Daß die EG sich in einer andauernden Phase der Verlangsamung der wirtschaftlichen Aktivitäten befindet wird durch das sich im EG-Durchschnitt auf nur 0,75% belaufende Wirtschaftswachstum sowie durch eine in besorgniserregendem Ausmaß ansteigende Arbeitslosigkeit von derzeit 10,75% deutlich. Mit einer nachhaltigen Belebung der europäischen Wirtschaft wird erst im 1. Semester des nächsten Jahres gerechnet.

All diesen negativen Gegebenheiten zum Trotz versucht die Luxemburger Regierung wieder einmal anläßlich der Hinterlegung des Budgetprojektes für 1994 die durchaus gespannte Lage zu entdramatisieren indem sie die Nation mit dem schon allzu oft vorgebrachten Statement, Luxemburg erfülle als einziges

Mitgliedsland der EG die europäischen Konvergenzkriterien, abspielt.

Im 94er Haushaltsentwurf steigen die staatlichen Ausgaben um 8,6 Milliarden im Vergleich zum 93er Haushalt auf 134,9 Milliarden Franken an, während die Einnahmen 132,9 Milliarden, ein Plus von 8,5 Milliarden, ausmachen sollen. Der Haushalt weist also ein Defizit von 2 Milliarden auf, dem jedoch eine 3 Milliarden-Anleihe zur Aufstockung des "Fonds des routes" und eine weitere Milliarden-Anleihe, die den Finanzierungssaldo decken soll, hinzugerechnet werden müssen.

Beim Addieren des Finanzierungssaldos der vier letzten Budgetjahre kommt man auf ein Total von 40 Milliarden Franken. Diesen Betrag hat der Staat mehr ausgegeben als er Einnahmen verzeichnete. Es muß außerdem berücksichtigt werden, daß die Investitionen zu 75% über Anleihen, Budgetdefizite oder Rückgriff auf die Reserven finanziert worden sind.

Was die viel beachtete Budgetnorm von 5,2%, die Summe der Raten für Inflation und Wirtschaftswachstum angeht, muß die Handelskammer auch dieses Jahr wieder feststellen, daß sie nicht respektiert wurde, da die Ausgaben um 6,8% steigen.

Angesichts des strukturellen Ungleichgewichts zwischen Einnahmen und Ausgaben des Staates drängt sich eine Reihe von Maßnahmen auf, die im Interesse unserer angeschlagenen Wirtschaft unabdingbar sind.

Die Regierung wäre gut beraten ein selektiveres und gezielteres Vorgehen bei den öffentlichen Ausgaben an den Tag zu legen. Eine Erstellung von sogenannten Kosten-Nutzen-Berechnungen bei öffentlichen Ausgaben drängt sich geradezu auf.

Der diesjährige Haushaltsentwurf ist das Resultat einer Politik, die nicht imstande ist sich im Rahmen einer zukunftssträchtigen Haushaltsplanung zu bewegen.

Editeur: Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Adresse postale  
L-2981 Luxembourg  
Tél: 43 58 53  
Fax: 43 83 26  
Télex: 60174 chcom lu

Paraît 10 fois par an  
Tirage: 14.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.

Mise en page: Lineheart s.à r.l.  
Impression: Imprimerie Hengen s.à r.l.

- 4 Dossier: Luxembourg 1995
- 13 Législation
- 14 Commerce Extérieur
- 19 Social
- 21 Ventes spéciales
- 27 Euro Info
- 31 Innovation
- 32 Formation
- 37 Communiqués



## Luxembourg Ville européenne de la Culture 1995

### **Les débuts**

En mars 1989, les Ministres des Affaires Culturelles, réunis en conseil à Bruxelles, ont accepté la candidature de Luxembourg comme "Ville européenne de la Culture" pour l'année 1995.

Afin d'unir leurs efforts en vue de la coordination et d'une valorisation optimale de l'événement, le Gouvernement et la Ville de Luxembourg constituent une association sans but lucratif.

Si dans les autres pays, le programme de l'année culturelle s'est limité à une seule ville, Luxembourg opte pour une décentralisation de la programmation, englobant et la Ville de Luxembourg et les autres localités du pays.

Un appel national, lancé le 21 octobre 1992, a un très grand succès: plus de 450 projets témoignent du vif intérêt que les créateurs portent à l'année culturelle.

### **Le thème fédérateur**

Luxembourg place son année culturelle sous le thème fédérateur du dialogue, continuant ainsi une tradition fortement ancrée dans la société qui le compose.

En 1995, la culture, - dans le sens large du terme, - sera le vecteur d'un échange basé sur le dialogue et sur le respect de l'individualité de l'autre: un dialogue

entre la ville et le pays, entre les Luxembourgeois et leurs concitoyens étrangers, entre le Luxembourg et ses voisins européens, mais aussi sur le dialogue entre les différents domaines de la création artistique, entre les artistes et leurs publics et, tout particulièrement, entre la fin du XXe siècle et son début.

### **Les acteurs de l'année culturelle**

Dans le cadre d'une grande fête culturelle qui durera les 12 mois de l'année 1995, artistes luxembourgeois, européens et américains confronteront leurs oeuvres et leurs conceptions dans un échange créatif et enrichissant. Peintres, sculpteurs, musiciens, danseurs, cinéastes et acteurs se disputeront les feux de la rampe avec les architectes, les photographes, les mimes, les auteurs ou les chercheurs. La création contemporaine sera à l'honneur, tout comme les oeuvres des grands artistes qui nous ont précédés et qui font désormais partie de l'héritage culturel mondial. Toutes les disciplines créatrices qui permettent aux hommes de s'exprimer, de communiquer, de s'interroger, mais aussi de se réjouir, de fêter et d'embellir leur vie quotidienne, seront invitées à Luxembourg dans une multitude de lieux et pour le plaisir de publics les plus divers.

### **Les publics**

Le programme de "Luxembourg, Ville européenne de la Culture 1995" s'adresse, en effet, à tous les publics: aux habitants du Luxembourg comme aux visiteurs étrangers qui découvriront au coeur de l'Europe une création artistique vivante et diversifiée et des trésors de la création mondiale. Tant les amateurs d'un art plus classique que ceux qui préfèrent la nouveauté, l'insolite et le surprenant se verront offrir un programme de choix.

### **Les lieux**

La programmation de l'année culturelle aura, bien entendu, recours aux infrastructures existantes comme les théâtres, les musées, les salles de concert ou de cinéma, qui depuis longtemps accueillent un public fidèle et sans cesse croissant.

Des lieux innovateurs serviront également de cadre aux manifestations culturelles en 1995: les châteaux-forts et les places publiques, les halles de la Foire Internationale, les remparts de la forteresse et un "Espace des Arts" encore à déterminer se verront investis par les artistes.

Une "Cité sous Chapiteaux" accueillera pendant quatre mois musiciens, orchestres, chanteurs, comédiens, acteurs, clowns, illusionnistes, auteurs, conférenciers.

Des lieux nouveaux ouvriront leurs portes en 1995: le Musée Historique de la Ville de Luxembourg, le Centre Culturel de Rencontre à Neumünster, la Maison

Servais à Mersch; d'autres endroits seront réaménagés en vue d'un meilleur accueil d'expositions ou autres manifestations culturelles.

## La structure

Luxembourg a pris l'option de dédier chaque mois à un domaine spécifique des arts ou de la recherche.

Des dates-clefs, marquant des anniversaires de créateurs célèbres, comme le tricentenaire de la mort de Henry Purcell ou le 75<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Modigliani, des commémorations historiques, comme le bicentenaire de la prise de Luxembourg par les troupes napoléoniennes et le cinquantième de la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, des anniversaires culturels, comme le centenaire du cinéma, sont à la base de cette structuration du programme.

Si pendant trente jours l'accent sera mis plus particulièrement sur un domaine spécifique, il va de soi que ses créateurs seront pendant toute l'année culturelle à l'honneur avec leurs oeuvres et leurs prestations.

Chaque mois sera aussi consacré à un pays ou un groupe de pays, démontrant ainsi le souhait de "Luxembourg, Ville européenne de la Culture" d'ouvrir ses portes et ses frontières aux cultures d'Europe et d'ailleurs et de fêter avec elles le patrimoine culturel commun à nous tous.

## Les grands domaines du programme

### a. Les beaux-arts

Dans ce domaine si riche et si dynamique de la création contemporaine, les oeuvres d'artistes luxembourgeois et étrangers, de style et de disciplines très variés, témoigneront de la diversité et de la complexité de l'expression picturale.

Si le peintre luxembourgeois Jean-Pierre Junius est fêté par une exposition rétrospective à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, si le public a l'occasion de découvrir des toiles célèbres ou peu connues de Joseph Kutter à l'occasion du centenaire de sa naissance, il découvrira aussi les peintures à l'huile d'Edward Steichen, mondialement célèbre pour ses réalisations dans le domaine de la photographie.

La création actuelle au Luxembourg se présentera dans le cadre d'une prestigieuse exposition belgo-luxembourgeoise consacrée à la peinture et à la sculpture contemporaine, mais aussi dans les salons traditionnels.

Le Prix Robert Schuman, remis en 1995 à Luxembourg, consacrera l'oeuvre d'artistes du Grand-Duché ou des régions transfrontalières. La "Galerie du Tunnel" de la BCEE montrera pendant toute l'année la prestigieuse collection de l'institut bancaire, mais aus-

si des réalisations thématiques variées. Des expositions itinérantes à travers le Grand-Duché permettront à tous les publics de se rendre compte de la variété de l'expression créatrice.

Un des événements de l'année culturelle sera constitué par le fait que Luxembourg accueillera les grands musées de Saint-Petersbourg: le Musée de l'Ermitage avec une exposition consacrée à ses collections de la période impressionniste à l'époque contemporaine, illustrant les grandes mutations dans la peinture depuis l'invention de la photographie, le Musée national russe avec une exposition sur l'évolution de l'art russe de l'icône à l'avant-garde, sous le titre: "De l'image de Dieu à l'image de l'homme".

Des oeuvres inédites de Pierre Bonnard seront confrontées aux sculptures de Camille Claudel, tandis que Alechinsky côtoiera la collection d'art contemporain de la Fondation Paribas; l'art américain, la création allemande, danoise ou portugaise, tout comme la peinture contemporaine grecque, témoigneront de la richesse et de la diversité de la peinture contemporaine et permettront de s'interroger sur ses orientations futures.

La splendide collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven et la "School of London" se disputeront les cimaises du Musée de l'Etat avec les dessins récemment découverts de Modigliani. L'oeuvre innovatrice de Jan Fabre, les réalisations graphiques de Bram van Velde et la 6<sup>e</sup> Biennale Internationale de Gravure seront d'autres points forts. Le Luxembourg aura le privilège et l'honneur d'accueillir comme dotation l'oeuvre graphique intégral de Mark Tobey, une collection unique au monde.

### b. L'art dans l'espace

La création de sculptures, sous les yeux du public et sur les sites destinés à les accueillir, un nouvel aménagement de sites connus nous permettront de jeter un nouveau regard sur notre environnement quotidien.

Des symposiums et des concours internationaux de sculpture permettront des échanges fructueux et des comparaisons des différentes méthodes de travail et de création.

Dans le cadre du projet "Steine an der Grenze", l'itinéraire de sculpture partira de Merzig en Sarre et sera prolongé sur la frontière au sud du Grand-Duché jusqu'à la Belgique, constituant ainsi une liaison artistique au-delà des frontières et marquant l'abolition physique et économique de ces mêmes frontières, tout comme le fera un symposium dans l'Oesling, tandis que le boulevard Royal se verra investi par des sculpteurs qui en feront un "boulev'Art", alors que la 2<sup>e</sup> Biennale de la Sculpture permettra aux créateurs luxembourgeois un partenariat amical avec leurs invités.

L'architecture et l'urbanisme, deux disciplines également vouées à l'art dans l'espace, feront l'objet d'expositions thématiques et de réflexions théoriques. Une exposition montrera des projets urbanistiques et architecturaux qui n'ont jamais été réalisés, mais qui

constituent encore de nos jours une preuve de la richesse de l'imagination et de la conception de leurs réalisateurs.

Si nous limitons l'espace à ce qui nous entoure plus directement, nous ne pouvons pas ignorer le mobilier et l'ébénisterie. Bernard Molitor, ébéniste français d'origine luxembourgeoise, sera à l'honneur avec une exposition consacrée à son oeuvre, très appréciée à la Cour de Versailles. Le mobilier luxembourgeois de la fin du 18e au début du 19e siècle sera le thème d'une autre exposition sur cet aspect de l'art dans l'espace.

### **c. La photographie**

D'aucuns ont craint à l'époque que la photographie ne constitue la fin de la peinture. Aujourd'hui, nous savons que les deux disciplines artistiques ne sont nullement rivales et que toutes les deux excellent par la richesse de leurs possibilités d'invention et de création. Dans le domaine de la photographie, des réflexions théoriques, des ateliers et des expositions perpétueront l'héritage d'Edward Steichen.

Des photographes luxembourgeois saisiront avec la caméra leurs impressions sur des thèmes comme "Frontières", "Paysages" ou les artistes et auteurs luxembourgeois, tandis qu'une exposition internationale et un colloque sur les reportages en images seront consacrés à la "World Press Photo".

### **d. La vie musicale**

Une "Fête de la Musique" au solstice d'été, des concerts, festivals, concours internationaux, commémorations, et surtout, la participation active des sociétés de chant et de musique, d'orchestres, de groupes musicaux et de fanfares feront du domaine musical un des points forts de la programmation de 1995.

#### **L'Art vocal**

Création et coproductions d'opéras de compositeurs luxembourgeois et étrangers, ainsi que de nombreux récitals montreront la variété et la beauté de la voix humaine.

1995 verra enfin la création de l'opéra "Lëtzebuerger Rousen" de René Mertzig, mais aussi d'opéras de chambre d'Alex Mullenbach, de Marcel Wengler et de Camille Kerger consacrés au mythe de Mélusine.

Le Théâtre Municipal ne présentera en 1995 que des premières de nouvelles productions d'opéras et de musicals réalisées en collaboration avec des institutions amies, comme à Sarrebruck, Mannheim, Karlsruhe. En coopération avec le Teatr Wielki de Varsovie, "Le manoir hanté" de Stanislaw Moniuszko, sera présenté à Luxembourg en même temps que les "Lëtzebuerger Rousen" seront données dans la capitale polonaise. En préparation se trouve également une coopération étroite avec la "Monnaie" de Bruxelles et l'"Opéra du Rhin" de Strasbourg.

Les jeunes accueilleront avec plaisir "Small Time", un opéra-musical écrit par Gast Waltzing et Maggie Parke qui réuniront sur scène de nombreux chanteurs et acteurs luxembourgeois, tandis que dans le cadre du dialogue avec nos concitoyens portugais, un musical sur la vie d'Amalia Rodrigues et le fado, sera réalisé en coproduction avec "Lisbonne, capitale culturelle 1994".

Les superbes voix de Mariette Kemmer, Cecilia Bartoli, Regina Nathan, Barbara Hendricks, la merveilleuse homogénéité du Madrigal de Bucarest ou de chorales byzantines slaves et grecques raviront les mélomanes.

Luxembourg mettra en 1995 l'accent tout particulièrement sur la création contemporaine. Ainsi, les mélomanes pourront assister à la première mondiale de l'intégrale des "Stücke der Windrose" de Maurizio Kagel et de la version française du "Théâtre de Séraphin" de Wolfgang Rihm d'Antonin Artaud, réalisée spécialement pour cette occasion. Dans les deux cas, les compositeurs assisteront à la création de leur oeuvre. "Luxembourg, Ville européenne de la Culture 1995" présentera également en première mondiale l'intégrale de la trilogie "The Minds of Helena Troubleyn" d'Eugeniusz Knapik et de Jan Fabre.

Un colloque international sur la musique vocale au 20e siècle réunira des spécialistes prestigieux et des compositeurs de renommée internationale et fera le point sur l'aventure chorale de notre temps.

### **La musique instrumentale**

Des solistes luxembourgeois et étrangers, des orchestres symphoniques et d'ensembles de musique de chambre célèbres mettront leurs talents au service de ce langage universel qu'est la musique.

Un festival international de piano en hommage à Clara Haskil et Wilhelm Kempff, tous deux centenaires en 1995, se déroulera pendant douze mois à travers tout le Grand-Duché: Béatrice Rauchs, Michèle Kerschenmeyer, Walter Civitareale y côtoieront des pianistes venus de toute l'Europe comme Nicolai Luganski, Andras Schiff, Josef Bulva, Andrej Gavrilov ou Hélène Grimaud.

A l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, un double hommage musical émouvant sera rendu aux victimes de cette guerre: La veille du 8 mai, le "Trio Fontenay" allemand et le clarinettiste Eduard Brunner joueront le "Quatuor pour la fin des temps" que le compositeur français Olivier Messiaen a écrit comme prisonnier de guerre, et Mstislav Rostropovitch dirigera les 24 et 25 juin l'Orchestre de RTL dans "Un survivant de Varsovie" d'Arnold Schönberg et la 7e Symphonie, dite "Léningrad" de Dmitri Chostakovitch.

Un hommage particulier sera d'ailleurs rendu à ce compositeur russe, à l'occasion du 20e anniversaire de son décès, avec un concert du prestigieux Orchestre Philharmonique de St.-Petersbourg dirigé par Yuri Temirkanov, et la présentation des oeuvres pour piano, de l'intégrale des quatuors, du 2e trio et du quin-

# 2 TR

# PARFAIT

Depuis toujours, l'être humain est à la recherche de la perfection. L'invention de la roue est un des premiers pas sur la voie du progrès. Cette roue, si parfaite dans sa forme, est vite devenue indispensable à l'homme, car elle lui facilite considérablement son travail.

Eurolease-Factor vous propose un outil parfait tout aussi utile au développement productif de votre entreprise: le factoring.

Le factoring limite les risques de contretemps en vous permettant de récupérer rapidement des liquidités et de réduire vos réserves pour

créances douteuses. Plus besoin de courir après votre argent, car Eurolease-Factor vous décharge des tâches fastidieuses pour vous laisser vous investir complètement dans votre mission de chef d'entreprise.

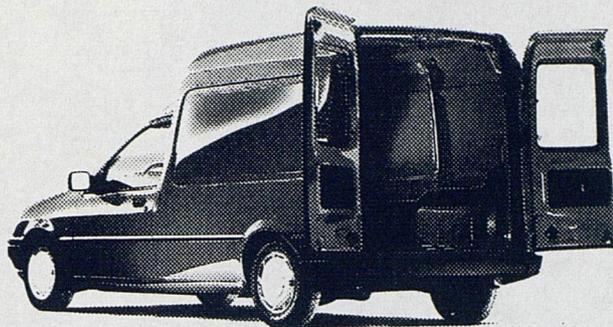
Par ailleurs, grâce au factoring, vous connaîtrez exactement le coût de l'encaissement de vos factures: vous pouvez ainsi améliorer votre gestion financière et réduire d'autant la charge de votre comptabilité.

Eurolease Factor: l'indispensable et la perfection ne font plus qu'un.

euro  
*Lease-Factor*

**EUROLEASE-FACTOR S.A.**

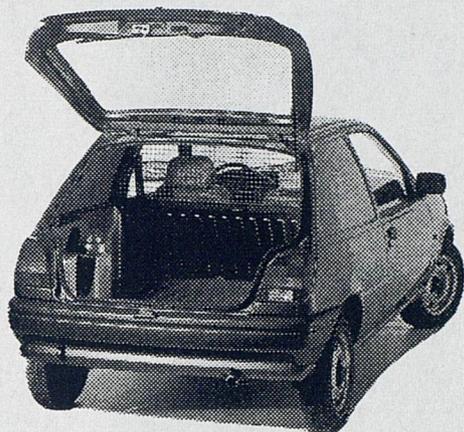
Tél. 4799-5283 4799-5289 Fax 4799-5181  
3a, Bd Prince Henri L-2951 LUXEMBOURG



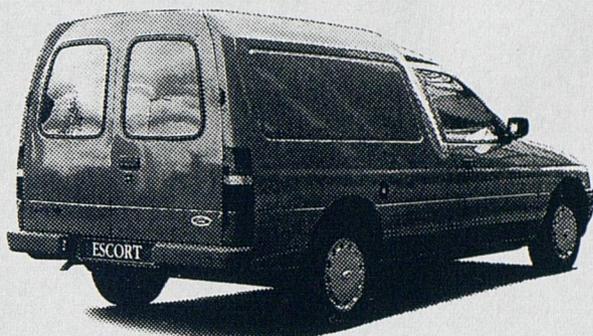
Le nouveau Courier Van



Le nouveau Courier Kombi



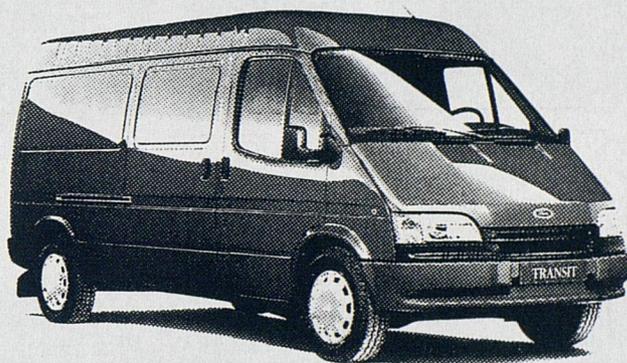
Le Fiesta Van



L'Escort Van



Le nouveau Transit Pick-up



Le nouveau Transit Van

## Le choix n'a jamais été aussi difficile.

Chez Ford vous trouverez toujours un partenaire idéal. Le Transit est disponible dans pas moins de 41 versions, alors que le nouveau Courier existe déjà en version Van ou Kombi. Ce qui n'empêche pas le Fiesta Van d'être justement ce que vous recherchez. Ou l'Escort

Van? Voilà pourquoi nous sommes entièrement à votre disposition pour vous guider dans votre choix, simplement parce que notre service est déjà à votre écoute bien avant l'achat. Alors venez nous voir, en choisissant le moment que vous préférez, bien sûr.

La nouvelle gamme des Ford utilitaires.



FORD  
MERCURY  
LINCOLN

# EURO-MOTOR





tette interprétés par le Quatuor Chostakovitch et Tatiana Nicolayeva, la grande pianiste russe, dont seront également présentés ses dons de compositeur par la création mondiale des "Champs de Borodine" et le concerto pour piano, dont Madame Nicolayeva sera également la soliste. L'oeuvre créatrice de Bela Bartok sera honorée à l'occasion du 50e anniversaire de la mort du compositeur, autant qu'Arvo Pärt, avec deux concerts, pour son 60e anniversaire, mais aussi Carl Orff et Paul Hindemith pour leur centenaire.

Le "European Community Baroque Orchestra" célébrera l'oeuvre de Henry Purcell, tout comme le "London Consort" qui interprétera, sous la direction de Philip Pickett, ses "Odes à Sainte Cécile" le jour-même du tricentenaire de la mort du compositeur, le 21 novembre.

Michael Tippett, témoin de ces temps, sera à l'honneur avec son oratorio: "A Child of Our Time", reflétant bien nos angoisses et les injustices de notre siècle, Mikis Theodorakis, autre témoin de la seconde moitié du siècle, dirigera lui-même la création mondiale de son opéra "Elektra", une authentique production grecque. Ivo Malec, qui compte beaucoup d'amis au Luxembourg, sera également fêté pour ses 70 ans par une oeuvre de commande.

A l'occasion du 10e anniversaire du Conservatoire de Luxembourg, de nombreuses manifestations musicales sont prévues, dont "Le roi David" d'Arthur Honegger. Le Conservatoire accueillera également l'Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne, sous Jeffrey Tate, tout comme il ouvrira ses portes à un concours international de marimba, au concours européen de piano et aux assises européennes des directeurs de conservatoire, consacrées à la réception actuelle de la musique baroque.

Le "Luxembourg Percussion" organisera un splendide Festival de percussion, le Brass Band du Conservatoire d'Esch un concours international réunissant les meilleurs Brass Band du monde, alors qu'à Ettelbruck seront créées deux oeuvres vocales de Fanny Hensel-Mendelssohn. Un cycle spécial sera d'ailleurs consacré à l'oeuvre, souvent injustement méconnue, des femmes compositrices comme B. Strozzi, F. Caccini, I. Leonarda, Clara Schumann, Fanny Mendelssohn, Nadia Boulanger ou Sofia Goubaidouline.

Dans des lieux sacrés retentiront les musiques grégorienne, byzantine, orthodoxe, juive et islamique, ainsi que des negro spirituals.

Les Festivals de Luxembourg (Printemps Musical, avec notamment "The Messiah" et "Carmina Burana"), d'Echternach, de Wiltz, de Marnach et du Syrdall continueront une grande tradition toujours renouvelée.

Le 21 juin 1995, une Fête de la Musique à l'échelon national réunira interprètes, mélomanes et grand public dans la "Ville sous Chapiteau", dans les salles de concert et de théâtre et sur les places publiques et feront entendre tous les genres de musique.

L'année culturelle s'achèvera avec la "Création" de Haydn donnée par la Chorale St. Michel, des solistes internationaux et un ensemble instrumental spécialisé.

**e. La vie littéraire**

Le 1 février, seront fêtés les 80 ans de Léopold Hoffmann.

Auteurs luxembourgeois et étrangers, dont Tschinguis Aitmatov et Evgeni Evtouchenko, Jorge Semprun et Umberto Eco, Fernando Arrabal et Arnold Wesker, Manolis Agnostakis ou Stefan Heym se retrouveront en avril à Mondorf, où les "Journées Littéraires", jadis de renommée internationale renaîtront, afin de permettre aussi après l'année culturelle des rencontres et des échanges de vue. En 1995, les participants discuteront plus particulièrement sur le rôle de l'écrivain dans la société contemporaine.

L'inauguration des archives littéraires luxembourgeoises dans la Maison Servais à Mersch stimulera la recherche sur notre littérature passée et présente et sera le grand lieu de rencontre de tous ceux pour qui la parole écrite garde toute son importance.

La publication d'une anthologie et d'une histoire littéraire, de même que l'édition de textes luxembourgeois inédits constitueront - au-delà de 1995 - un témoignage de la richesse de notre littérature multilingue.

**f. La vie théâtrale**

Du 10 au 20 mai 1995, le Théâtre des Capucins, accueillera la Convention Européenne de Théâtre, une rencontre internationale de compagnies théâtrales, de metteurs en scène et d'interprètes prestigieux.

Le Festival Transfrontalier du Théâtre amateur réunira à Esch-sur-Alzette ceux qui consacrent leurs loisirs au jeu scénique, tandis que le "Jeune Théâtre Européen Luxembourg" créera en trois langues une nouvelle pièce sur Anne Frank, figure-symbole, morte en mars 1945 au camp de concentration de Bergen-Belsen.

Un grand projet théâtral par les jeunes pour les jeunes sera réalisé avec le Service National de la Jeunesse et les Centres Information Jeunes.

Le théâtre transfrontalier des élèves des lycées et collèges en Sarre, en Lorraine et au Luxembourg se déroulera en automne 95 dans les trois régions. Auparavant, le deuxième Festival Européen de Théâtre pour Jeunes aura connu ses riches heures à Esch-sur-Alzette, sur invitation de la troupe théâtrale du Lycée Hubert Clement.

Les compagnies de théâtre anglophones du Grand-Duché monteront des productions originales, alors que le festival Britesch rendra hommage à la fois à Shakespeare et aux prestigieux auteurs britanniques contemporains, tels que Arnold Wesker, Harold Pinter, Peter Shaffer ou Tom Stoppard.

Les compagnies luxembourgeoises se disputeront les feux de la rampe avec des compagnies étrangères, présentant des spectacles allant de la version scénique du "Renert" et des mythes de l'"Edda" à "Machiavel", un projet transfrontalier des théâtres d'Esch, de Thionville et d'Arlon. "Teatro vivace" élabore un fascinant projet, dans lequel la parole, la musique, la sculpture, la peinture, la pantomime et le jeu d'acteur s'unissent dans un spectacle total.

### **g. Cabaret, café-théâtre, Chanson**

Le temps du Carnaval, le 60e anniversaire du séjour du cabaret "Die Pfeffermühle" d'Erika Mann à Luxembourg et les anniversaires d'Aristide Bruant et de Boris Vian serviront de cadre au programme de "Cabaret, café-théâtre, Chanson". Des artistes et interprètes luxembourgeois et étrangers jetteront un regard décapant sur la société et la culture de notre siècle, plus particulièrement avec un programme commun sous le titre de "Ugeklappt" et la reprise des séances de cabaret de midi à Luxembourg-Ville.

Hanns-Dieter Hüsich amènera ses invités, les rencontres internationales de Bourglinster seront le cadre de spectacles drôles et critiques, présentés par des compagnies luxembourgeoises, françaises, allemandes et anglaises.

Des vedettes internationales de la chanson contribueront par leur art à ce domaine populaire de la création, rehaussée aussi par des concerts de musique folklorique et la musique des marginaux d'hier et d'aujourd'hui: le rébétiko, le fado, le tango, le klezmer, le blues... Le jazz, le pop et la musique rock trouveront aussi leur place au sein du programme de 1995. Il est cependant actuellement encore trop tôt pour donner des indications plus précises, mais il est certain que la jeunesse y trouvera de quoi répondre à ses attentes.

### **h. La danse et la pantomime**

L'expression sans paroles permet une compréhension immédiate et un dialogue au-delà des barrières linguistiques.

La Cour des Capucins s'ouvrira pour des spectacles de danse et de body-art, tandis que le Forum des Arts présentera Mark Tompkins avec "La plaque tour-nante".

D'Allemagne nous vient, grâce au concours du Ministère des Affaires Étrangères fédéral et du "Goethe-Institut", un grand cycle "Tanztheater" avec les ensembles de Pina Bausch, Reinhild Hoffmann et Susanne Linke et un spectacle sur Anne Frank présenté par le Tanztheater Kiel.

La Compagnie Prejlocaj, José Besprovany et des ensembles de premier plan venant de Grande-Bretagne, grâce au soutien du "British Council", montrera l'éventail des possibilités expressives de la danse contemporaine.

Le légendaire chorégraphe américain Merce Cunningham sera pendant deux semaines l'hôte de "Luxembourg, Ville européenne de la Culture" et il présentera - outre ses spectacles comprenant la création mondiale d'une oeuvre de John Cage - des ateliers de danse et de chorégraphie, des vidéos et l'écriture chorégraphique par ordinateurs.

Le mime Marcel Marceau animera pendant deux semaines aussi, des ateliers pour les nombreux amateurs de son art muet, et l'ensemble "Théakiné" de Bob Flammang présentera une nouvelle création, synthèse de plus de dix ans de travail.

### **i. Le cinéma**

Le centenaire de la naissance du cinéma en décembre 1995 servira de cadre à une grande fête rétrospective du 7e Art. Au cours de l'année, cent critiques de renommée internationale feront sur invitation de la Cinémathèque de Luxembourg un choix des cent meilleurs films de tous les temps qui seront alors présentés au public. Un livre présentant les films retenus, les critiques et les motivations de leurs choix sera publié à cette occasion.

Carl Davis composera et dirigera dans le cadre du cycle "Life Cinema" une musique originale pour la reconstitution du film "Waterloo" de Karl Grune.

Luxembourg sera l'hôte du "Prix Europa" qui consacre les meilleurs films de télévision. Le Festival Max Ophüls se déroulera en 1995, sous la houlette du CNA, conjointement à Luxembourg et à Sarrebruck.

Le patrimoine cinématographique luxembourgeois sera présenté par le CNA aussi au public dans les différentes localités du pays, tandis que des productions nouvelles seront notamment consacrées aux relations entre les soldats américains et les familles luxembourgeoises pendant la 2e Guerre Mondiale ou à un conte pour enfants jouant dans les châteaux-forts du pays.

### **j. La recherche, les sciences et l'histoire**

Echanges de vue et entretiens de spécialistes dans le cadre de colloques permettront des réflexions sur notre passé historique, sur notre présent culturel et social et sur notre avenir dans un monde en mutation permanente.

Des colloques sur l'histoire et l'archéologie de notre pays poseront des questions sur nos origines et sur notre passé, que des expositions permettront de visualiser.

Une exposition spectaculaire sera ainsi consacrée aux tombeaux celtes richement dotés qui ont été découverts dans nos régions.

Dans le cadre du jumelage entre Luxembourg et Prague, des expositions historiques sont prévues.

Le Luxembourg sera également le lieu de rencontre de spécialistes dans le domaine de la chirurgie douce, de la cancérologie, des "fractals et du chaos".

La publication d'une "Géologie populaire" du Luxembourg comblera une lacune dans les éditions scientifiques.

Dans le domaine scientifique, il y aura des interrogations sur les débuts de la vie sur terre avec des expositions sur les dinosaures et sur les Premiers Européens.

L'exposition "Le pain des Européens" montrera les origines de cet aliment millénaire, les diversités de sa fabrication et de son utilisation.

Le monde des médias et de leurs applications doit aussi être rangé dans le domaine scientifique. Un colloque et une exposition seront consacrés aux réalités virtuelles et à l'influence sans cesse croissante des médias sur la vie et la culture.

### **k. L'animation socioculturelle**

La fête et la joie, mais aussi la réflexion seront à la base du volet "animation", la partie la plus explicitement socioculturelle de la programmation.

Voulant toucher des publics jusque-là à l'écart de l'offre culturelle, "Luxembourg, Ville européenne de la Culture" mettra un accent particulier sur les activités en milieux défavorisés avec le "Theatre of Public Works" autour de son animateur Peter Kiddle, et collaborera avec ASTI et CLAE, afin d'inclure nos concitoyens étrangers dans la grande fête culturelle de 1995, avec EUCREA et COOPERATION pour les handicapés, AMIPERAS pour nos concitoyens du troisième âge, avec ATD-Quart Monde ou l'Institut de Neuropsychiatrie.

Du théâtre et des spectacles de rue avec "La Zattera" ou "Saltimbanq'" animeront les places publiques et les zones piétonnes, alors qu'un grand rendez-vous international de clowns, animé par Herman van Veen, et un Festival de la Magie et de l'Illusion à la Ville sous chapiteau charmeront des publics de tout âge.

### **l. L'art de vivre, la gastronomie**

Luxembourg, aux confins des traditions culinaires allemande et française, s'est forgé une solide renommée gastronomique. Une rencontre internationale de chefs de cuisine permettra de découvrir des spécialités de différents pays. Cette rencontre se concrétisera d'ailleurs par l'édition d'un livre de recettes richement illustré.

### **Les partenaires de '95**

Le grand festival de la culture qui se déroulera à Luxembourg en 1995, ne pourrait être réalisé sans la

concertation et la collaboration de structures et d'organismes privés et publics.

La Communauté Européenne, le Gouvernement et la Ville de Luxembourg sont les maîtres de l'oeuvre, aidés et soutenus par les ambassades accréditées au Luxembourg et par nos missions diplomatiques à l'étranger, par le Conseil de l'Europe, par le Goethe-Institut (Thomas Mann-Bibliothek), le British Council, le Centre Culturel Français, la Fondation Paribas, qui par l'intérêt qu'ils portent à l'année culturelle luxembourgeoise contribuent de façon active et généreuse à la concrétisation du projet. Les bons contacts avec les autres "Villes" ou "Capitales européennes de la Culture" ont permis d'établir des liens solides et un partenariat concret.

### **Les visées**

En 1995, la Ville et le Grand-Duché de Luxembourg présenteront leurs créateurs et leurs oeuvres à l'Europe. Au coeur de ce continent à cultures multiples, ils seront l'hôte de manifestations artistiques, simples ou prestigieuses, qui, toutes, témoignent d'un héritage culturel commun.

Pendant une année entière, les Luxembourgeois et les résidents et visiteurs étrangers pourront vivre une grande fête de toutes les formes de l'expression créatrice.

*N.B. Ce survol de la programmation n'a pas l'ambition d'être exhaustif ou définitif. Au cours des mois à venir, d'autres projets se finaliseront, notamment en collaboration avec les communes du pays, la région transfrontalière et les ambassades. Comme la programmation de l'année culturelle repose sur un échange et un dialogue constants, elle est à considérer comme un travail en évolution permanente, un "work in progress", sujet à modification obligatoire pour ainsi dire.*

## **LE CALENDRIER 1995**

### **Janvier 1995**

Thème: La voix humaine  
Pays: L'Europe de l'Est

### **Février 1995**

Thème: Le cabaret, la chanson  
Pays: Les Etats-Unis et extra-européens

### **Mars 1995**

Thème: Vivre et vivre ensemble:  
Architecture, environnement,  
société multiethnique  
Pays: Le Portugal

### **Avril 1995**

Thème: La vie littéraire  
Pays: L'Italie et l'Espagne

### **Mai 1995**

Thème: La vie théâtrale  
Pays: La Suisse et l'Autriche

### **Juin 1995**

Thème: La vie musicale  
Pays: L'Allemagne

### **Juillet 1995**

Thème: Le spectacle vivant  
Pays: La Grèce, Chypre,  
la Méditerranée orientale

### **Août 1995**

Thème: L'expression dansée  
et mimée, les beaux-arts  
Pays: La Belgique et les Pays-Bas

### **Septembre 1995**

Thème: Les interrogations sur le

passé, le présent, l'avenir:  
La recherche, les sciences,  
l'histoire  
Pays: La France

### **Octobre 1995**

Thème: L'art de vivre,  
la gastronomie  
Pays: La ville du "Mois culturel"

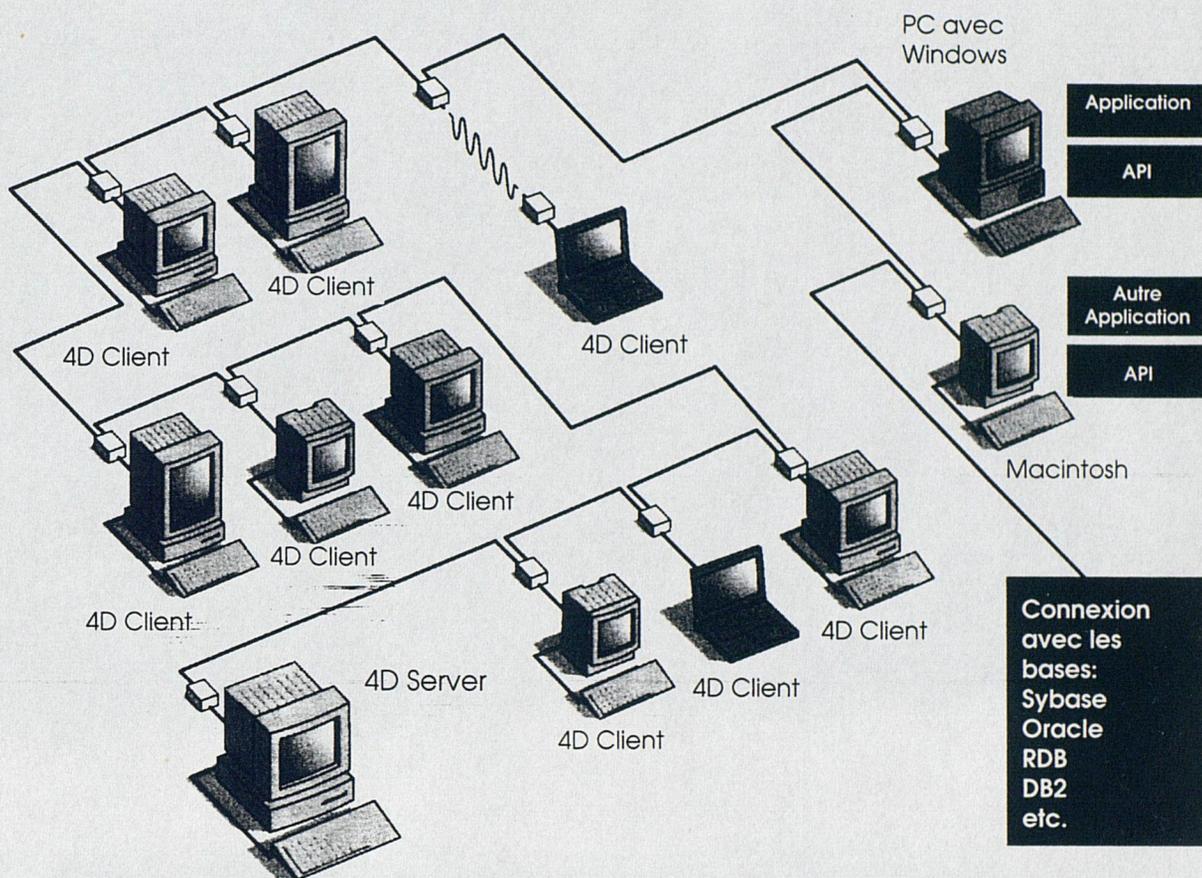
### **Novembre 1995**

Thème: La vie des médias,  
les réalités virtuelles  
Pays: Le Royaume Uni

### **Décembre 1995**

Thème: Les images de la vie:  
Le cinéma, la photographie  
Pays: La Scandinavie, l'Irlande

# 4D



*La technologie client / serveur ?*

*C'est une application "Front End" et une base de données .*

*Et pourquoi pas les deux en un ?*

*Depuis 7 ans le produit 4<sup>ème</sup> Dimension évolue dans cette direction. Aujourd'hui, avec le produit 4D serveur le but est atteint.*

*Et ce produit s'intègre dans mon environnement ?*

*L'architecture ouverte de 4D permet non seulement l'intégration complète et transparente de modules de connexion à d'autres bases de données, mais aussi à 4D de s'intégrer facilement aux solutions Mini et Mainframes des grandes entreprises.*



AppleCentre  
**TELINDUS**

*Une solution à mes projets ?*

TELINDUS AC • 1, rue Pletzer • L-8080 BERTRANGE • Tél.: 45 47 211 • Fax : 45 47 27

## Projets de lois et de règlements soumis pour avis à la Chambre de Commerce

### Ministère de l'Environnement

- Projet de loi modifiant la loi du 9 mai 1990 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes. (1655)
- Projet de règlement grand-ducal établissant les principes d'évaluation des risques pour l'homme et pour l'environnement des substances modifiées conformément à la législation en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances dangereuses. (1663)

### Ministère des Finances

- Projet de budget 1994 - vol 1. (1656)

### Ministère de la Santé

- Avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la production et à la mise sur le marché de lait cru, de lait traité thermiquement et de produits à base de lait. (1660)
- Projet de règlement ministériel modifiant le règlement ministériel du 2 mars 1982 portant exécution du règlement grand-ducal du 25 février 1980 concernant le contrôle des viandes et de certaines denrées alimentaires. (1661)

### Ministère de la Sécurité Sociale

- Projet de règlement grand-ducal ayant pour objet de fixer les indemnités des membres des organes des organismes de sécurité sociale. (1662)

### Ministère des Transports

- Avant-projet de règlement grand-ducal portant exécution de Directives des C.E. relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (1657)

### Ministère du Travail

- Projet de règlement grand-ducal autorisant le Gouvernement à mettre en oeuvre des travaux extraordinaires d'intérêt général au cours de l'année 1993. (1658)
- Règlement ministériel portant fixation de deux jours fériés légaux de rechange pour l'année 1994. (1659)

## Lois et règlements entrés en vigueur

### Règlement ministériel du 19 juillet 1993 portant publication du Relevé CEE (juillet 1993) des normes européennes du domaine électrotechnique applicables au Grand-Duché de Luxembourg

Le relevé des normes susmentionnées est à la disposition des intéressés aux bureaux du Service de l'énergie de l'Etat, 34, avenue Marie-Thérèse, Luxembourg, Tél.: 44 20 30 21.

Ce règlement a été publié au mémorial A-n°68 du 26 août 1993, page 1201, et est entré en vigueur le 30 août 1993.

**POUR NOTRE  
NOUVELLE INSTALLATION  
VENEZ DECOUVRIR  
NOS CONDITIONS SUR:**

*Informatique*

Disques CD ROM  
PC et Upgrades  
Pièces détachées  
Modems

**de stock et à des prix imbattables**

*Télécommunication*

Répondeurs  
Téléphones portables  
Centraux domestiques et P.M.E.  
Fax, Faxswitch Pro. etc...

**Config V1**

202 b, rue de Hamm L- 1713 Luxembourg-Hamm  
Tél.: 42 55 56 Fax: 42 55 57

PUBLICONSEIL S.A.



**MAY**

HSS-SDS + Hammerbohrer alle Typen  
DÜBEL für Leicht- und Schwerlasten  
SCHRAUBEN-MUTTERN usw, auch rostfrei  
Fordern Sie unser Angebot per Fax

**Tél. 63 91 12 - Fax 63 95 18**

**18 novembre 1993**

## **Mieux exporter vers les marchés allemands par une présence directe en RFA**

Cette conférence organisée conjointement par la Fédération des entreprises de Belgique et la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise-allemande (Debelux) traitera des marchés élargis de l'Allemagne unifiée qui sont d'une importance capitale pour les exportateurs belges et luxembourgeois.

Pour des raisons de stratégie d'approche, de logistique et de communication, il est souvent nécessaire d'assurer une présence permanente sur les marchés, sous une forme appropriée, en vue d'une meilleure valorisation des potentiels de marchés.

Des spécialistes d'Allemagne commenteront les différentes formes de présence et leurs implications logistiques, juridiques, fiscales, administratives et financières.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Service du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce, M. Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39 58.

### **Propositions d'affaires**

#### **Représentation**

1. Constructeur italien de machines pour l'emballage (banderoleuses, Skinpack, soudeuses) cherche agent/représentant au Grand-Duché de Luxembourg.
2. Fabricant italien a mis au point une nouvelle génération de gants de travail sur base de coton particulièrement doux et ne durcissant pas à l'usage, grande résistance aux huiles, graisses, acides et solvants hormis le perchloroéthylène, ainsi qu'aux coupures. Distributeurs demandés.
3. Société américaine recherche distributeurs pour pigments noirs spécialement étudiés pour les peintures, les plastiques, le ciment.
4. Fabricant suédois cherche distributeurs introduits dans l'industrie du meuble pour équipement en kit performant permettant de fixer des bordures en bois ou en plastique sur mobilier ovale ou rond.
5. Fabricant suédois cherche distributeurs introduits auprès des entreprises de travaux publics pour commercialisation d'un senseur permettant de creuser à profondeur constante sans jalonner.
6. Offre de transfert de technologie pour le recyclage de plastique en dalles pour l'intérieur et l'extérieur.
7. Fabricant allemand et italien de robinetterie de chauffage, de bâtiment et de vannes à billes cherche agent général/importateur bien introduit au Grand-Duché de Luxembourg.
8. Société anglaise import/export recherche importateur ou fabricant/exportateur dans le domaine des matériaux de constructions.

9. Fabricant espagnol de chaussures cherche représentant au Grand-Duché de Luxembourg.
10. International erfolgreiche Firma auf dem Haushaltswasserfilter-Sektor mit Hauptsitz in Deutschland sucht Vertriebspartner oder selbständigen Handelsvertreter in Luxemburg für die Betreuung und Ausweitung ihres Kundenstamms in den Bereichen Haushalts- und Elektrowaren, Reform- und Naturkostgeschäfte und Kaufhäuser.

#### **Coopération**

1. Fabricant de fournitures de laboratoires et de produits d'emballages et de flaconnage (verre et plastique) recherche partenaire financier pour prise de participation majoritaire.
2. Société polonaise recherche société commerciale luxembourgeoise en vue de constituer une joint-venture au Luxembourg.

#### **Licence**

1. Fabricant suédois offre licence de production de boîtes en plastique de toutes dimensions inviolables par les enfants.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises l'adresse d'une personne d'origine russe qui serait à même d'assister les firmes pour les contacts commerciaux, l'information commerciale, juridique et la langue russe.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises une série de propositions d'affaires, de propositions de partenariats et de coopération en provenance de différents pays.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises un catalogue de la Treuhandanstalt qui reprend des machines et installations d'Allemagne de 2ème main.

En cas d'intérêt, veuillez vous adresser au service du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce, Madame Hoor, tél.: 42 39 39 84.

#### **Office du Ducroire**

### **Séance d'information**

La Chambre de Commerce informe ses ressortissants que l'Office du Ducroire organise ensemble avec son nouveau partenaire, la Compagnie belge d'assurance-crédit (COBAC), une séance d'information sur les possibilités qu'offrent ces deux organismes aux entreprises en matière d'assurance-crédit à Luxembourg.

Cette séance d'information s'adresse à toutes les entreprises qui affrontent régulièrement les risques liés aux activités d'exportation.

La séance aura lieu le jeudi 18 novembre 1993 à 14h30 heures dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Les intéressés sont priés de s'adresser à l'Office du Ducroire (Tél.: 42 39 39 67)

# Messen und Ausstellungen Nov./Dez. 93

Für weitere Auskünfte steht die Handelskammer Ihnen gerne zur Verfügung (Mme Hoor, Tel. 42 39 39 84). Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Organisator vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.

6.-14.11.1993 - Frankfurt/Main (D)

## Ausstellungen Leben-Wohnen- Freizeit und Bau

Tel.: 06131/80180

6.-14.11.1993 - Frankfurt/Main (D)

## Internationale Touristica Frankfurt

Reisemobil, Caravan,  
Camping, Wassersport  
Tel.: 06131/80180

6.-14.11.1993 - Sindelfingen (D)

## Weihnachtsbasar

Tel.: 07031/7910

7.-9.11.1993 - Wiesbaden (D)

## DIMA

Deutsche Direkt-Marketing-Fachmesse  
Tel.: 0211/686055

7.-11.11.1993 - Brüssel (B)

## S.I.M.B.

Internationale Möbelmesse-Brüssel  
Fax.: 02/2183844

7.-11.11.1993 - Birmingham (GB)

## INTERPLAS

Internationale Ausstellung für die  
Kunststoff- und Kautschukindustrie  
Tel.: 021/7056707

9.-10.11.1993 - London (GB)

## SHIP REPAIR & CON- VERSION

Internationale Fachtagung und  
Ausstellung für Schiffsreparatur,  
Instandhaltung, Umbau und  
Modernisierung  
Tel.: 02644/2377

9.-11.11.1993 - Frankfurt/Main (D)

## C/S/S - CLIENT/SERV- ER/SOLUTIONS

Messe und Kongresse für Client/Server  
Computing, Objekt-orientierte

Technologien, verteilte Anwendungen  
und Systemintegration  
Tel.: 08151/28503

9.-11.11.1993 - Pirmasens (D)

## PLW

Pirmasenser Lederwoche International  
Tel.: 06331/64041

9.-12.11.1993 - Wien (A)

## IKAL + DENTAL

Internationale Fachmesse für  
Krankenhaus, Labor und Praxis  
Tel.: 0222/521200

9.-13.11.1993 - Paris (F)

## INTERCLIMA

Internationale Fachausstellung der  
Heizungs-, Kälte- und Klimatechnik  
Tel.: 01/47565000

9.-13.11.1993 - Valencia (E)

## MADERALIA

Internationale Ausstellung Produkte für  
die Holzbearbeitung, Eisenwaren,  
Tischlerei, Heimwerkerbedarf und  
Dekoration  
Tel.: 06/3861100

9.-13.11.1993 - München (D)

## PRODUCTRONICA

Internationale Fachmesse der Elektronik-  
Fertigung  
Tel.: 089/51070

9.-14.11.1993 - Paris (F)

## BATIMAT

Internationale Fachausstellung für  
Baustoffe, Bauteile und den  
Innenausbau  
Tel.: 01/47565000

10.-13.11.1993 - Prag (CS)

## TRANSPACK PRAG

Fachmesse für Innovative Verpackung,  
Transportsysteme und Recycling  
Tel.: 040/35690

10.-13.11.1993 - Frankfurt/Main (D)

## WETEK

Fachmesse für Werkzeugmaschinen  
Tel.: 07025/2061

11.-12.11.1993 - Amsterdam (NL)

## TOUR

Fachmesse der Reisebranche  
Tel.: 020/5491212

11.-13.11.1993 - Linz (A)

## INTERPAEDAGOGICA

Internationale Schul- und  
Bildungsmesse  
Tel.: 0222/2665260

11.-14.11.1993 - Brüssel (B)

## INCOF

Optik- und Optometrie-Messe  
Tel.: 02/4770477

11.-17.11.1993 - Köln (D)

## ART COLOGNE

Internationaler Kunstmarkt  
Tel.: 0221/8210

13.-17.11.1993 - Essen (D)

## A

Internationale Antiquitäten  
und Kunstausstellung  
Tel.: 0201/72440

13.-21.11.1993 - Wien (A)

## ANTIK-AKTUELL

Wiener Kunst- und Antiquitätenmesse  
Tel.: 0222/9385170

15.-16.11.1993 - Frankfurt/Main (D)

## COMPUTERWORLD EXPO

Fachausstellung und Kongress für  
Client/Server-Computing  
Tel.: 089/36086208

15.-19.11.1993 - Paris (F)

## COMPONIC

Internationale Fachmesse für  
Elektronikbauteile  
Tel.: 01/47565000

16.-18.11.1993 - Brüssel (B)

## RESINS & PIGMENTS

Ausstellung für Harze und Pigmente  
Tel.: 0737/768611

16.-18.11.1993 - Amsterdam (NL)

## METS

Internationale Fachmesse für  
Bootsausrüstung und Zubehör  
Tel.: 020/5491212

16.-19.11.1993 - Lyon (F)

## QUALITECH

Internationale Fachmesse für Qualität im  
Maschinenbau  
Tel.: 01/45639603

16.-19.11.1993 - Paris (F)

## INTER SELECTION GRANDE DIFFUSION

Fachmesse für Konfektionsmode  
Tel.: 01/47563285

17.-19.11.1993 - Luxembourg (L)

## I.N.R.R.

Internationale Fachmesse Straßenbau  
und Sicherheit  
Tel.: 43991

17.-19.11.1993 - Düsseldorf (D)

**COMPANED**

Internationale Fachmesse:  
Komponenten und Vorprodukte der  
medizinischen Fertigung  
Tel.: 0211/456001

17.-20.11.1993 - Lyon (F)

**GRAPHI-TOP**

Grafikausstellung  
Tel.: 01/47660005

17.-20.11.1993 - Lyon (F)

**IMPRIM'EXPO**

Fachmesse Materialien und  
Zulieferprodukte für die Grafikindustrie -  
Tel.: 01/47660005

17.-20.11.1993 - Düsseldorf (D)

**MEDICA**

Weltforum für Arztpraxis und  
Krankenhaus- Internationale Fachmesse  
und Kongreß  
Tel.: 0211/456001

17.-21.11.1993 - Berlin (D)

**Internationale Boots-  
Ausstellung Berlin**

Tel.: 030/30380

18.-24.11.1993 - Basel (CH)

**IGEHO**

Internationale Fachmesse für  
Gemeinschaftsverpflegung, Hotellerie  
und Restauration  
Tel.: 061/6862020

20.-28.11.1993 - Turin (I)

**PREZIOSA**

Ausstellung Schmuck in Turin  
Tel.: 011/8397103

21.-25.11.1993 - Gent (B)

**HORECA EXPO**

Internationale Fachmesse für  
Einrichtung und Ausrüstung von Hotels,  
Restaurants, Cafés und  
Gemeinschaftsbetrieben  
Tel.: 09/2409211

22.-25.11.1993 - Leipzig (D)

**INNOMATA-INNOVATION  
BY MATERIALS**

Internationale Ausstellungstagung für  
Material-Technologie und Werkstoff-  
Anwendungen  
Tel.: 069/75640

23.-25.11.1993 - Karlsruhe (D)

**CONCHEM**

Internationale Ausstellung für spezielle  
Zusatzstoffe und Chemikalien in der  
Bauindustrie  
Tel.: 0892/544027

23.-25.11.1993 - Sindelfingen (D)

**DRIVES**

Internationale Fachmesse und  
Kongresse für elektrische  
Antriebstechnik  
Tel.: 0711/619460

23.-26.11.1993 - Paris (F)

**MILIPOL**

Internationale Ausstellung von  
Ausrüstungen für Polizei, zivile  
Sicherheit und Militär  
Tel.: 01/42933333

23.-26.11.1993 - Paris (F)

**PRODUCTIQUE**

Internationale Ausstellung für  
Computerisierung und automatisierte  
Fertigung  
Tel.: 01/49685465

23.-26.11.1993 - Zürich (CH)

**SICHERHEIT**

Fachmesse für Sicherheitsfragen in allen  
Belangen  
Tel.: 01/4927616

23.-26.11.1993 - Frankfurt/Main

**WORLD OF  
CONCRETE EUROPE**

Ausstellung und Konferenz über  
Beton-Bauen  
Tel.: 0923/777810

23.-27.11.1993 - Mailand (I)

**BIAS**

Internationale Ausstellung und  
Konferenz Automation, Instrumentation  
und Mikroelektronik  
Tel.: 02/55181842

23.-27.11.1993 - Mailand (I)

**RICH AND MAC**

Internationale Ausstellung für Chemie  
Tel.: 02/55181842

24.-26.11.1993 - Utrecht (NL)

**RESCUE**

Internationale Fachmesse für  
Katastrophenschutz und Hilfeleistung  
Tel.: 030/955911

26.-29.11.1993 - Köln (D)

**REISEMARKT**

Reisemarkt Köln International  
Tel.: 0221/8210

26.11.- 5.12.1993 - Essen (D)

**MOTOR-SHOW ESSEN**

Internationale Spezialmesse Automobile  
- Tuning - Motorräder - Oldtimer  
Tel.: 0201/72440

27.11.- 5.12.1993 - Brüssel (B)

**COCOON**

Internationale Ausstellung für  
Inneneinrichtung und Design  
Tel.: 02/6608930

28.11.1993 - Saarbrücken (D)

**AMTEC**

Amateurfunk- und Elektronik-Börse  
Tel.: 0681/71949

29.11.- 3.12.1993 - Paris (F)

**MIDEST**

Internationaler Zuliefer-Markt  
Tel.: 01/47565000

30.11.- 2.12.1993 - Amsterdam (NL)

**MARICHEM**

Internationale Ausstellung und  
Konferenz für Transport, Umschlag und  
Lagerung flüssiger Chemikalien  
Tel.: 02644/2377

30.11.- 3.12.1993 - Paris (F)

**SIRCOM**

Internationale Ausstellung für mobilen  
Funkverkehr  
Tel.: 01/48206384

30.11.- 4.12.1993 - Frankfurt/Main (D)

**AGRITECHNICA**

Internationale DLG-Fachausstellung für  
Pflanzenproduktion  
Tel.: 069/24788250

3.-13.12.1993 - Paris (F)

**Internationale  
Ausstellung**

für Schwimmbäder,  
Heilquellen und Sauna  
Tel.: 01/49532700

3.-13.12.1993 - Paris (F)

**NAUTIQUE**

Internationale Bootsschau  
Tel.: 01/49532700

6.- 8.12.1993 - Hamburg (D)

**INTERMODAL**

Internationale Transportausstellung  
Tel.: 081/3303911

6.-10.12.1993 - Paris (F)

**HOPITAL EXPO**

Internationale Ausstellung für  
Krankenhausbedarf und Medizinische  
Ausrüstung  
Tel.: 78426770

7.-10.12.1993 - Utrecht (NL)

**ECOTECH**

Internationale Fachmesse für  
Abfallverwertung, Recycling und  
Umwelttechnik  
Tel.: 030/955911



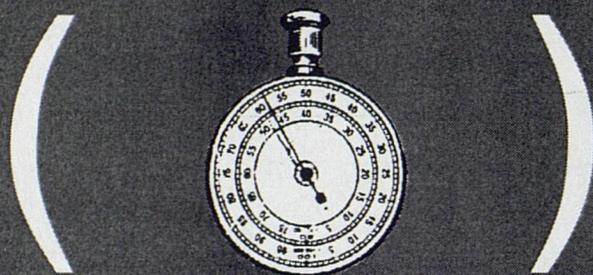
**1 LE BUT:**

**DES IMPRIMÉS DE QUALITÉ EN  
ÉCONOMISANT DU TEMPS ET DE L'ARGENT!**

**2 LA RÉFLEXION**



**4 LA SOLUTION  
RAPIDE ET EFFICACE**

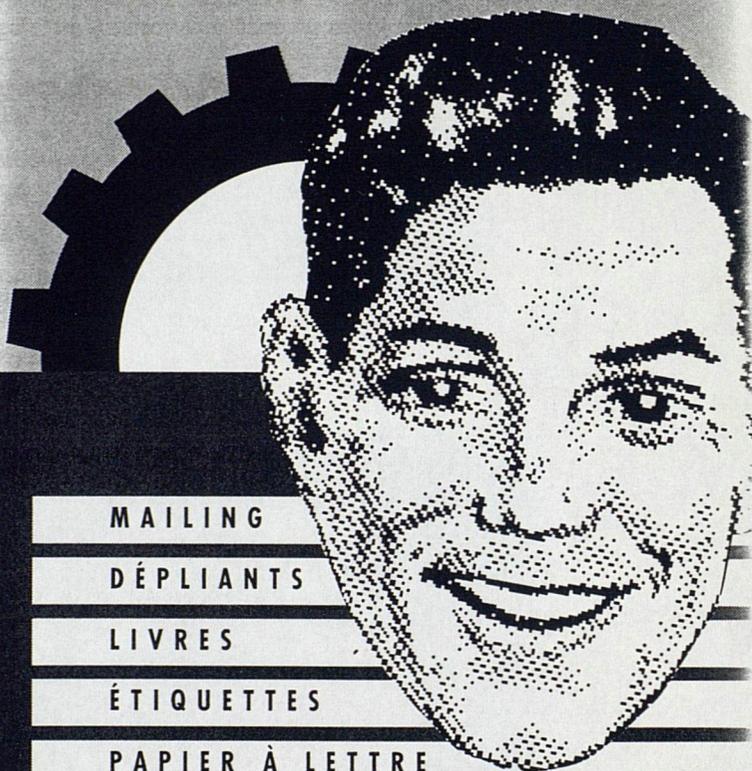


**3 LE NUMÉRO  
DE TÉLÉPHONE**



**48 71 63**

**5 LA PERFORMANCE ET  
LA TECHNIQUE**



**6 L'IMPRIMÉ TERMINÉ:**

BROCHURES

JOURNAUX

PAPIER SORTI EN CONTINU

ANNONCES

PÉRIODIQUES

AFFICHES

MAILING

DÉPLIANTS

LIVRES

ÉTIQUETTES

PAPIER À LETTRE

RAPPORT ANNUEL

IMPRIMERIE HENGEN SARL

14, RUE ROB. STÜMPER  
ZONE D'ACTIVITÉ CLOCHE D'OR  
BP 1825 L-1018 LUXEMBOURG

TEL 48 71 63 FAX 40 46 18

imprimerie  
**HENGEN**

NOUS SOMMES EN MOUVEMENT

Si vos voitures et véhicules légers circulent uniquement au Grand-Duché de Luxembourg, la carte Lux Shell vous est recommandée.

Par contre, si votre flotte parcourt le Luxembourg et l'Europe, alors la carte EuroShell Fleet est le bon choix.

Shell vous facilite la gestion de votre parc véhicules. Plus de paperasses, d'avances de fonds,



Une carte, un simple code et plus besoin d'argent liquide pour faire le plein.

La lecture électronique des cartes garantit un haut niveau de sécurité et une facilité pour les transactions.

Et vous, en tant que responsable du parc automobiles, vous avez une vision globale de la situation, car chaque facture vous

## Shell vous propose deux nouvelles cartes-carburant pour votre entreprise.

de problèmes de change, ou de reçus qui s'égarer. Tous ces problèmes sont résolus par les cartes Lux Shell et EuroShell Fleet.

permet de tout contrôler de manière simple et rapide. Car Shell se dépense pour vous sans compter.

En toutes circonstances.



VOUS POUVEZ COMPTER SUR TOUTE NOTRE ÉNERGIE.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus par téléphone au 31.11.41.22, par fax au 31.11.41.45, ou en renvoyant cette demande à Shell Luxembourgeoise S.A., 7 rue de l'Industrie, Boîte Postale 100, L-8005 Bertrange.

Je souhaite de plus amples informations

concernant  la carte Lux Shell  la carte EuroShell Fleet  la carte EuroShell Transport  
 Entreprise: \_\_\_\_\_ N° TVA: \_\_\_\_\_

Personne à contacter: \_\_\_\_\_

Mon entreprise compte \_\_\_\_\_ véhicules essence \_\_\_\_\_ véhicules diesel.

Adresse: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

Renvoyé à Shell Luxembourgeoise le \_\_\_\_\_ sous réserve d'acceptation.

# Mesures en faveur de l'emploi

Le 23 juillet 1993, le parlement a voté diverses mesures en faveur de l'emploi qui peuvent être réparties en deux volets principaux:

1. les aides à l'embauche de chômeurs âgés et de chômeurs de longue durée;
2. les dispositions nouvelles sur les licenciements collectifs.

Rappelons que ces mesures en faveur de l'emploi constituent, à côté du volet fiscal en vue de la relance de l'investissement productif, le volet social des conclusions du Comité de Coordination Tripartite du 8 avril 1993 et visent à préserver les salariés des répercussions négatives de l'évolution économique récessionniste.

## **1. Les aides à l'embauche de chômeurs âgés et de chômeurs de longue durée**

Afin de faciliter la réinsertion durable dans le monde du travail des chômeurs âgés et des chômeurs de longue durée, particulièrement exposés au risque de marginalisation et d'exclusion professionnelle, le fonds pour l'emploi rembourse à l'employeur du secteur privé qui embauche un chômeur âgé de 50 ans accomplis et inscrit auprès de l'Administration de l'Emploi depuis au moins un mois les cotisations de la sécurité sociale (part patronale et part salariale) pendant une période maximale de 7 ans.

En cas d'embauche d'un chômeur de plus de 30 ans et inscrit au moins pendant douze mois auprès de l'Administration de l'Emploi, le fonds de l'emploi prend en charge les cotisations de sécurité sociale pendant une période maximale de 2 ans.

Si le chômeur embauché est âgé de plus de quarante ans, le remboursement des cotisations de sécurité sociale par le fonds de l'emploi peut être maintenu pendant une période maximale de 3 ans.

Le remboursement des cotisations de sécurité sociale est toutefois soumis à la condition que l'embauche du chômeur fasse l'objet d'un contrat de travail soit à durée indéterminée soit à durée déterminée de 24 mois au moins. Par ailleurs, le chômeur embauché doit être occupé pendant au moins 20 heures par semaine dans l'entreprise.

Si l'embauche du chômeur se fait moyennant un contrat à durée déterminée le remboursement des cotisations de sécurité sociale par le fonds de l'emploi ne peut être maintenu que pendant une période maximale de 18 mois.

Il reste à noter que l'employeur doit préfinancer les cotisations de sécurité sociale et faire une demande

de remboursement trimestrielle à l'Administration de l'Emploi au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'embauche. Même si l'administration ne met pas à la disposition des intéressés des formulaires standardisés, il faut tout de même souligner que les potentialités de cette loi sont loin d'être négligeables. En effet, la demande de remboursement peut constituer une diminution du coût salarial du chômeur embauché de l'ordre de 30 %, ce qui est notable. Important: il faut à tout prix respecter le délai prévu de deux mois.

## **2. Les nouvelles dispositions sur les licenciements collectifs.**

Avant d'exposer les nouvelles dispositions sur les licenciements collectifs, il convient de rappeler que la Fédération des Artisans, de concert avec d'autres organisations patronales, s'était formellement opposée à la réforme de la législation concernant les licenciements collectifs telle qu'elle a été votée le 23 juillet 1993.

Certes le Gouvernement est obligé de transposer en droit national la directive 92/56/CEE modifiant la directive 75/129/CEE sur laquelle était basée la loi du 2 mars 1982 relative au licenciement collectif, mais la nouvelle législation dépasse largement le cadre de la directive et donc les exigences communautaires.

Bon nombre des dispositions nouvelles se traduisent par un nouvel alourdissement des charges réglementaires qui pèsent sur les entreprises. Il en résulte une rigidité supplémentaire sur le marché de l'emploi ayant pour effet le résultat inverse à celui recherché, à savoir le découragement des chefs d'entreprises à engager du personnel supplémentaire.

Analysons dès à présent la nouvelle législation en matière de licenciements collectifs.

Sont considérés dorénavant comme licenciements collectifs les licenciements à l'initiative de l'employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne des travailleurs (motifs économiques) lorsque le nombre de licenciements

- pour une même période de 30 jours est au moins égal à 7 salariés;
- pour une même période de 90 jours est au moins égal à 15 salariés.

Doivent désormais être assimilées aux dits licenciements, en vue de la computation des seuils précités, les cessations du contrat de travail résultant de l'initiative de l'employeur pour des motifs non inhérents à la personne des travailleurs tels que préretraites, départs volontaires ou régimes spéciaux d'invalidité.

Le régime particulier applicable aux licenciements collectifs doit se déclencher si l'ensemble des dégage-ments précités de personnel pour motifs économiques (licenciements proprement dits, préretraites, départs volontaires, régimes spéciaux d'invalidité) atteint le nombre de 7 salariés sur 30 jours, respectivement de 15 salariés sur 90 jours à condition toutefois que le

nombre de licenciements proprement dits soit au moins de 4 unités.

Il est important de souligner que la procédure particulière des licenciements collectifs, et plus particulièrement les délais de préavis spéciaux, reste applicable aux seuls licenciements proprement dits (au minimum 4).

Avant de procéder à des licenciements collectifs l'employeur doit entamer des négociations avec les représentants des travailleurs (délégués du personnel, comités mixtes d'entreprises, organisations syndicales) en vue de l'établissement d'un plan social. Cette disposition a comme suite le fait assez coriace qu'en cas d'absence de délégation (entreprise occupant moins de 15 travailleurs) l'employeur est dans l'impossibilité de procéder à des licenciements collectifs.

Les négociations doivent obligatoirement aborder les sujets suivants:

- les aides au reclassement ou à la reconversion;
- les possibilités d'une réinsertion immédiate dans le marché du travail;
- les mesures de compensation financières (excédant celles prévues par la loi ou la convention collective).

Au plus tard au début des négociations, l'employeur doit également informer par écrit l'Administration de l'Emploi du projet de licenciement collectif.

L'employeur est tenu de fournir à l'Administration de l'Emploi ainsi qu'aux représentants des travailleurs tout renseignement utile et notamment:

- les motifs du projet de licenciements collectifs;
- le nombre et les catégories des travailleurs affectés par les licenciements;
- le nombre et les catégories des travailleurs habituellement employés;
- la période sur laquelle il est envisagé de procéder aux licenciements;
- les critères envisagés pour le choix des travailleurs à licencier;
- le cas échéant, la méthode de calcul envisagée pour toute indemnité éventuelle de licenciement excédant celle prévue par la loi ou la convention collective, ou, à défaut, les raisons justifiant le refus d'une telle indemnité par l'employeur.

Au plus tard quinze jours après le début des négociations les parties doivent signer une convention qui documente ou bien l'accord des parties sur tout ou une partie des éléments du plan social ou bien l'accord des parties sur l'impossibilité d'établir un plan social.

En cas de désaccord entre les parties et donc l'échec des négociations, un procès-verbal reflétant le déroulement des négociations et l'attitude des parties quant aux divers éléments qui ont fait l'objet des négociations doit être envoyé sans délai à l'Administration de l'Emploi.

Afin d'essayer de débloquent dans ce cas la situation, les parties doivent au plus tard trois jours après la signature du procès-verbal de désaccord saisir conjointement l'Office National de Conciliation tout en indiquant les noms des membres spéciaux appelés à siéger dans la commission paritaire.

Le président de l'Office National de Conciliation ou son délégué nommé dans les deux jours les membres de la commission paritaire et les convoque par la même occasion à une première séance qui aura lieu trois jours au plus tard après la convocation.

L'Office National transmettra un procès-verbal des délibérations de la commission qui seront closes au plus tard quinze jours après la date de la première séance à l'Administration de l'Emploi et à l'Inspection du Travail et des Mines.

L'employeur ne peut notifier le licenciement, voire la convocation à l'entretien préalable (pour les entreprises occupant 150 salariés au moins) aux salariés concernés qu'après la signature du plan social respectivement du procès-verbal de l'Office National de Conciliation.

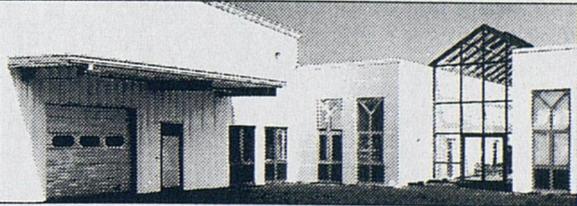
Le Gouvernement estimant que le cas particulier des licenciements collectifs justifie un délai de préavis plus long que les délais légaux ou conventionnels normaux, les licenciements collectifs ne prennent effet qu'à l'expiration d'un délai de 75 jours.

Au cas où les problèmes posés par les licenciements collectifs risquent de ne pas trouver de solution dans le délai initial (75 jours), le ministre du travail peut prolonger le délai à 90 jours. Il peut toutefois aussi réduire ledit délai à la durée du préavis, légal ou conventionnel, auquel peut prétendre le salarié.

Il reste à noter que l'employeur qui procède abusivement et sans respecter les dispositions de la présente loi à des licenciements collectifs est passible de dommages et intérêts pour rupture abusive du contrat.

(Source: D'Handwierk no 9, 1993)

**GRATUIT**  
**IDÉES POUR BÂTIR!**



**DE FANTASTIQUES IDÉES  
POUR VOTRE BÂTIMENT INDUSTRIEL**

Une construction ou un hall industriel original, adapté au mm à vos besoins et au niveau de votre budget, est toujours signé ASTRON. Demandez une brochure gratuite contenant les possibilités, les nouveautés techniques, les plus belles réalisations en Europe.

**Contactez l'Entrepreneur-Bâtitseur local  
ou Commercial Intertech S.A.**  
L-9202 Diekirch, Luxembourg  
Tel.: 8 02 91 11 - Fax: 80 34 66





**ASTRON Building Systems**



*Les bâtisseurs de qualité*

# Ventes sous forme de liquidations

Les ventes sous forme de liquidations telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes Moyennes sur base de l'article 8 de la loi du 27 novembre 1986 réglementant certaines pratiques commerciales et sanctionnant la concurrence déloyale. Situation au 15/10/93.

**Amandine S.à r.l.** c2015/93  
Centre Commercial Belle Etoile 02.10.93 - 01.10.94  
L-1611 Luxembourg Cessation totale

**ANEN Marcel** c1071/93  
15, rue de Luxembourg 14.07.93 - 13.07.94  
L-8184 Kopstal Cessation totale

**ARMENI Geo** c2027/93  
coin rue de l'Alz./av. de la Gare 09.10.93 - 08.01.94  
L-4010 Esch/Alzette Déménagement

**BEA MODEN S.à r.l.** c1066/93  
41, rue de la Gare 16.09.93 - 15.09.94  
L-1611 Luxembourg Cessation totale

**Bijouterie France HEGER S.à r.l.** c1077/93  
24, rue de la Libération 15.07.93 - 14.07.94  
L-4210 Luxembourg Cessation totale

**BIREN MOBILIA S.A.** c1036/93  
Schouweiler 07.04.93 - 06.04.94  
Cessation totale

**BOLEWA FANTASY S.à r.l.** c996/92  
route d'Esch 25.01.93 - 24.01.94  
L-1470 Luxembourg Cessation totale

**BOUTIQUE BIANCA** c1000/93  
103, rue de l'Alzette 29.01.93 - 28.01.94  
L-4011 Esch/Alzette Cessation totale

**BOUTIQUE DYNE S.à r.l.** c1096/93  
87, Grand Rue 20.10.93 - 19.01.94  
L-1661 Luxembourg Déménagement

**BOUTIQUE NEWSTYLE S.à r.l.** c1078/93  
1, route de Kayl 09.10.93 - 08.01.94  
L-3514 Dudelange Transf. immobilière

**BRUNO BENJAMIN** c1075/93  
8, place du Marché 15.07.93 - 14.07.94  
L-5555 Remich Cessation totale

**CHRISNACH Hélène** c1097/93  
8bis, route de Luxembourg 01.09.93 - 31.08.94  
L-3253 Bettembourg Cessation totale

**CHRISTIE'S S.A.** c1026/93  
33, avenue de la Liberté 06.03.93 - 05.03.94  
L-1931 Luxembourg Cessation totale

**CISCATO-LOESCH Yvette** c2011/93  
9, rue de l'Alzette 01.10.93 - 30.09.94  
L-4011 Esch/Alzette Cessation totale

**CITABEL SPORTS S.à r.l.** c1087/93  
58, rue des Celtes 15.09.93 - 14.12.93  
L-1318 Luxembourg Transf. imm.

**CLEMENT S.A.** c1063/93  
rue de Nennig 21.07.93 - 20.10.93  
L-2214 Luxembourg Transf. imm.

**Decker Jean** c1072/93  
Centre J.F. Kennedy 19.07.93 - 18.07.94  
L-9053 Ettelbruck Cessation totale

**FIRPO Juan Carlos** c2006/93  
47, avenue de la Gare 01.10.93 - 30.09.94  
L-1611 Luxembourg Cessation totale

**FONCK-ERPELDING Léonie** c1012/93  
30, rue des Romains 14.05.93 - 14.02.94  
L-8041 Strassen Cessation totale

**GANJI Hamid** c1042/93  
4, route d'Esch 15.05.93 - 14.05.94  
L-1470 Luxembourg Cessation totale

**GENEWO-KIRSCH Marie-Louise** c962/92  
30, av. de la Gare 13.11.92 - 12.11.93  
Pétange Cessation totale

**HARLES Fernand** c2004/93  
19, rue Fr. Clement 01.10.93 - 30.09.94  
L-1345 Luxembourg Cessation totale

**KIRCHEN JEAN** c975/92  
136, route d'Esch 16.11.92 - 15.11.93  
Luxembourg Cessation totale

**KOHN-DE ZORZI FLORA** c2008/93  
16, rue du Commerce 03.10.93 - 02.01.94  
L-3450 Dudelange Transf. imm.

**KRÄMER Pierrette** c1047/93  
7, rue du Nord 29.04.93 - 28.04.94  
L-3531 Dudelange Cessation totale

**Librairie de l'Avenue S.A.** c2026/93  
34, avenue de la Gare 20.10.93 - 19.10.94  
L-1610 Luxembourg Cessation totale

# Locaux professionnels à louer/vendre de 100 - 6.000 m<sup>2</sup>

## Halls - terrains ind. - commerces



**IMMOBILIERE PIRROTTE**  
Société anonyme

Tél: 40 35 22 & 021 140 777 Fax: 48 36 36

<b>LUTGEN Eugène</b> 21A, route d'Arlon CAP	c993/92 26.12.92 - 25.12.93 Cessation totale	<b>PECHE 2000 S.à r.l.</b> 2, Grand-rue L-3926 Mondercange	c2012/93 01.10.93 - 31.12.93 Déménagement
<b>L Diffusion Luxembourg S.à r.l.</b> route de Bettembourg L-3378 Livange	c2009/93 21.09.93 - 20.12.93 Sinistre	<b>PECHE &amp; CHASSE S.à r.l.</b> 62, rue de Strasbourg Luxembourg	c965/92 27.10.92 - 26.10.93 Cessation totale
<b>Maison Guy GENIN &amp; Cie s.e.c.s.</b> 85-91, route de Thionville L-2611 Luxembourg	c1065/93 03.07.93 - 02.07.94 Cessation totale	<b>PIRSCH Auguste et Cie s.e n.c.</b> 7, rue Philippe II Luxembourg	c971/92 14.11.92 - 13.11.93 Cessation totale
<b>MEHRABKHANI Farhamand</b> 19, rue de la Libération L-4210 Esch/Alzette	c1079/93 20.08.93 - 19.08.94 Cessation totale	<b>PITZ Hubert</b> 14, avenue de la Gare L-3236 Bettembourg	c1083/93 27.08.93 - 26.11.93 Transf. Imm.
<b>Mercerie Victor Hugo S.à r.l.</b> 90, rue Victor Hugo L-4141 Esch/Alzette	c1069/93 12.07.93 - 11.07.94 Cessation totale	<b>POEM S.A.</b> 5-7, rue de l'Alzette L-4011 Esch/Alzette	c1020/93 01.03.93 - 28.02.94 Cessation totale
<b>MILLER CAMILLE</b> 8, rue de Bastogne Pommerloch	c976/92 16.11.92 - 15.11.93 Cessation totale	<b>QUINTUS-GOERGEN Edith</b> 19, route de Luxembourg L-3253 Bettembourg	c2000/93 01.10.93 - 30.09.94 Cessation totale
<b>MODA TEX S.A.</b> 25, rue de l'Alzette L-4011 Esch/Alzette	c1006/93 13.02.93 - 12.02.94 Cessation totale	<b>RAMPONI-WILMES Fernande</b> 55, route des 3 Cantons L-4970 Dippach-Gare	c1048/93 01.06.93 - 31.05.94 Cessation totale
<b>MODEL WORLD S.à r.l.</b> 55, rue Dicks L-4082 Esch-sur-Alzette	c2007/93 07.10.93 - 06.01.94 Déménagement	<b>René Kieffer - Ville S.à r.l.</b> Centre Commercial Belle Etoile Bertrange	c2020/93 03.11.93 - 02.02.94 Transf. imm.
<b>MUSICA S.à r.l.</b> 143, rue de Warken L-9088 Ettelbruck	c2009/93 02.04.93 - 01.04.94 Cessation totale	<b>RIVA Joseph</b> 57, route d'Esch L-3230 Bettembourg	c1013/93 01.03.93 - 28.02.94 Cessation totale
<b>Nickels-Franck Françoise</b> 18, rue du Marché-aux-Herbes L-1728 Luxembourg	c2005/93 07.10.93 - 06.10.94 Cessation totale	<b>Rodolphe SMAL &amp; Cie S.e.n.c.</b> 118, rue de l'Alzette L-4010 Esch/Alzette	c1055/93 08.05.93 - 07.05.94 Cessation totale
<b>NOTHUM-FRIEDERICH Marie-Julie</b> Place du marché L-4756 Pétange	c997/93 21.01.93 - 20.01.94 Cessation totale	<b>ROSSI S.à r.l.</b> 7, avenue François Clement L-5612 Mondorf-les-Bains	c1046/93 07.05.93 - 06.05.94 Cessation totale

<b>Schwachtgen Nicole/Lady Boutique</b>	c1084/93 6-8 avenue de la Liberté L-4601 Differdange	14.09.93 - 13.12.93 Transf. imm.	<b>VIVANI Bruna</b>	c2003/93 86a, route de Luxembourg L-4940 Bascharage	01.10.93 - 31.12.93 Transf. Imm.
<b>Shoe Company S.à r.l.</b>	c2027/93 18, avenue de la Gare L-4131 Esch/Alzette	03.11.93 - 02.11.94 Cessation totale	<b>WEISGERBER Jean-Pierre</b>	c1050/93 15-17, route d'Esch L-4450 Belvaux	29.04.93 - 28.04.94 Cessation totale
<b>Star Boutique S.à r.l.</b>	c1099/93 36, Grand-rue/Centre Brasseur L-1660 Luxembourg	08.10.93 - 07.10.94 Cessation totale	<b>WIRTH-KOHN Claudia</b>	c2014/93 3, rue de Luxembourg L-8401 Steinfort	15.10.93 - 14.10.94 Cessation totale
<b>TARTARELLI Maria ép. MAZZONI</b>	c1093/93 8, rue Duchscher L-1424 Luxembourg	10.09.93 - 09.09.94 Cessation totale	<b>WOMAN S.A.</b>	c1060/93 8, rue Beaumont L-1219 Luxembourg	27.05.93 - 26.05.94 Cessation totale
<b>TENDANCE S.à r.l.</b>	c2002/93 22, avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg	21.09.93 - 20.09.94 Cessation totale	<b>ZIMER René</b>	c974/92 121, rue de l'Alzette Esch/Alzette	16.11.92 - 15.11.93 Cessation totale
<b>URHAUSEN Charles</b>	c1095/93 76, avenue G.D. Charlotte L-3440 Dudelange	15.09.93 - 14.09.94 Cessation totale			

## 400 raisons de choisir l'IBM AS/400.



# 116

Avec BIP/400, l'IBM AS/400 est l'outil de gestion complet et idéal pour tous types d'entreprises.

BIP/400 est un logiciel intégré qui prend en charge toute l'organisation administrative et comptable de l'entreprise. Il est modulaire et peut s'intégrer à d'autres programmes. Il utilise la base de données de votre AS/400. Qui plus est, BIP/400 est évolutif et s'adaptera donc aux besoins futurs de votre entreprise.

BIP/400 a été développé par les agents agréés IBM, membres du groupement SYNERGY.



**SYNERGY Geie**  
Avenue de l'Expansion, 7 - 4432 - Ans  
Tel: 041/46.10.46 - Fax: 041/46.03.03



COMASE INFORMATIQUE Charleroi  
DBM SYNERGY Bruxelles  
SEEBEN INFORMATIQUE Verviers  
W.C.H. INFORMATIQUE Ans (Liège)  
W.C.H. LUXEMBOURG Mamer

Oui, je désire recevoir une documentation sur BIP/400.

Nom ..... Adresse .....  
Fonction .....  
Société ..... Tél. .... Fax .....

Renvoyez ce coupon à Synergy Geie, à l'adresse ci-dessus, à l'attention de Francis Absil.

LEM

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

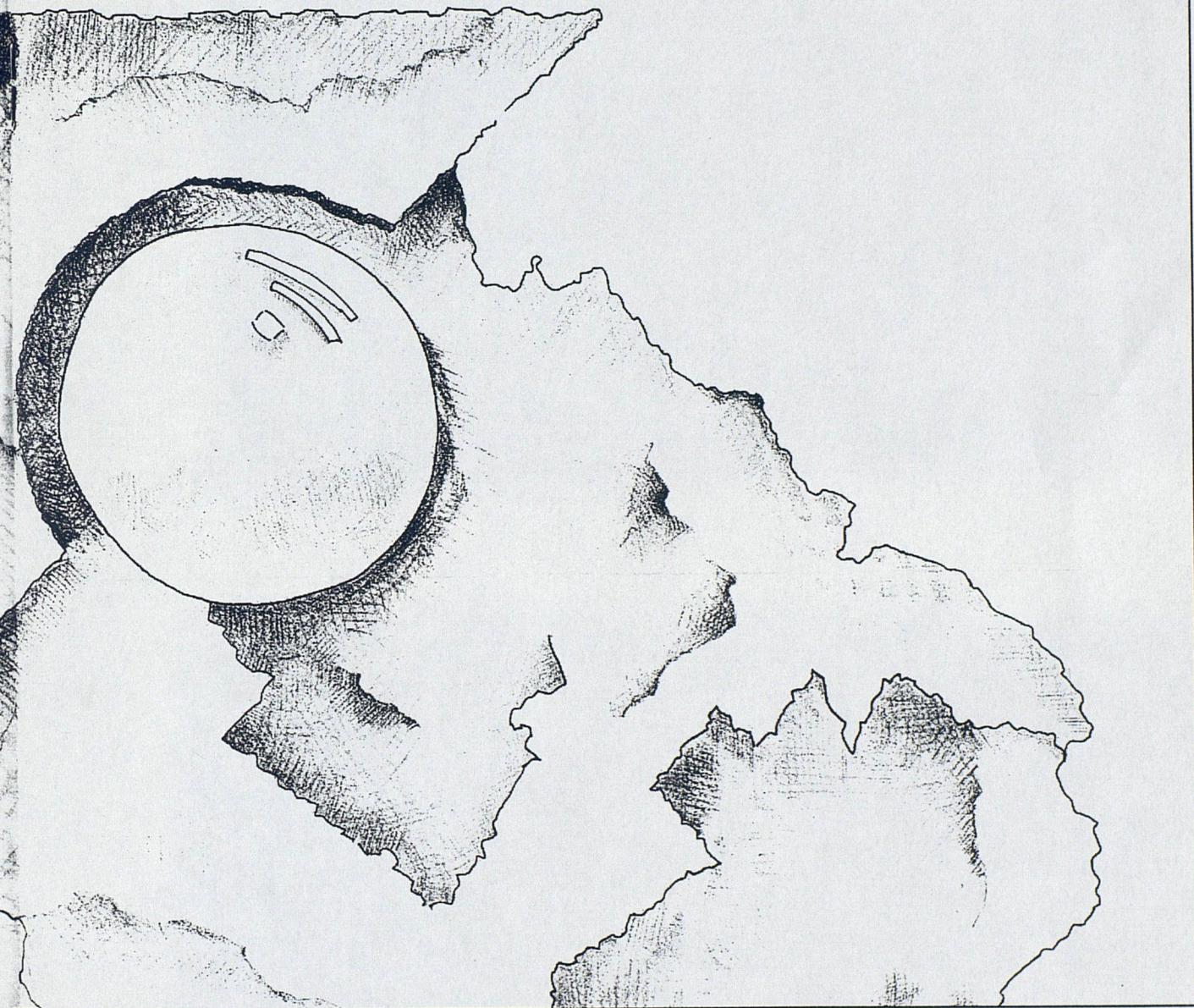


Concurrence accrue, évolution technologique et systèmes de gestion nouveaux caractérisent la situation économique actuelle. Face à ces défis, la compétence, plus que jamais et à tous les niveaux, est la clé de la réussite. La compétence repose toujours sur la qualification, et donc sur la formation des hommes et des femmes. Savoir-être et savoir-faire, résolution de problèmes, créativité et initiative personnelle sont devenus les prémisses indispensables à la réussite et ne peuvent être laissés au hasard.

Par la loi du 1er décembre 1992, la formation professionnelle continue a reçu au Grand-Duché de Luxembourg un organe et des structures appropriées pour relever ce défi de taille: l'Institut National pour le Développement de la Formation Professionnelle Continue ( INFPC ).



# CONTINUE PREND FORME



L'INFPC a été créé pour développer des modules de formation s'orientant d'après les besoins réels de l'entreprise, des activités de perfectionnement professionnels ainsi que des projets dans l'intérêt du progrès technologique. Pour un premier contact, veuillez vous adresser directement à l'INFPC, M. Paul Jung, tél. 46 96 17, ou M. Marc Ant, tél. 46 96 18.

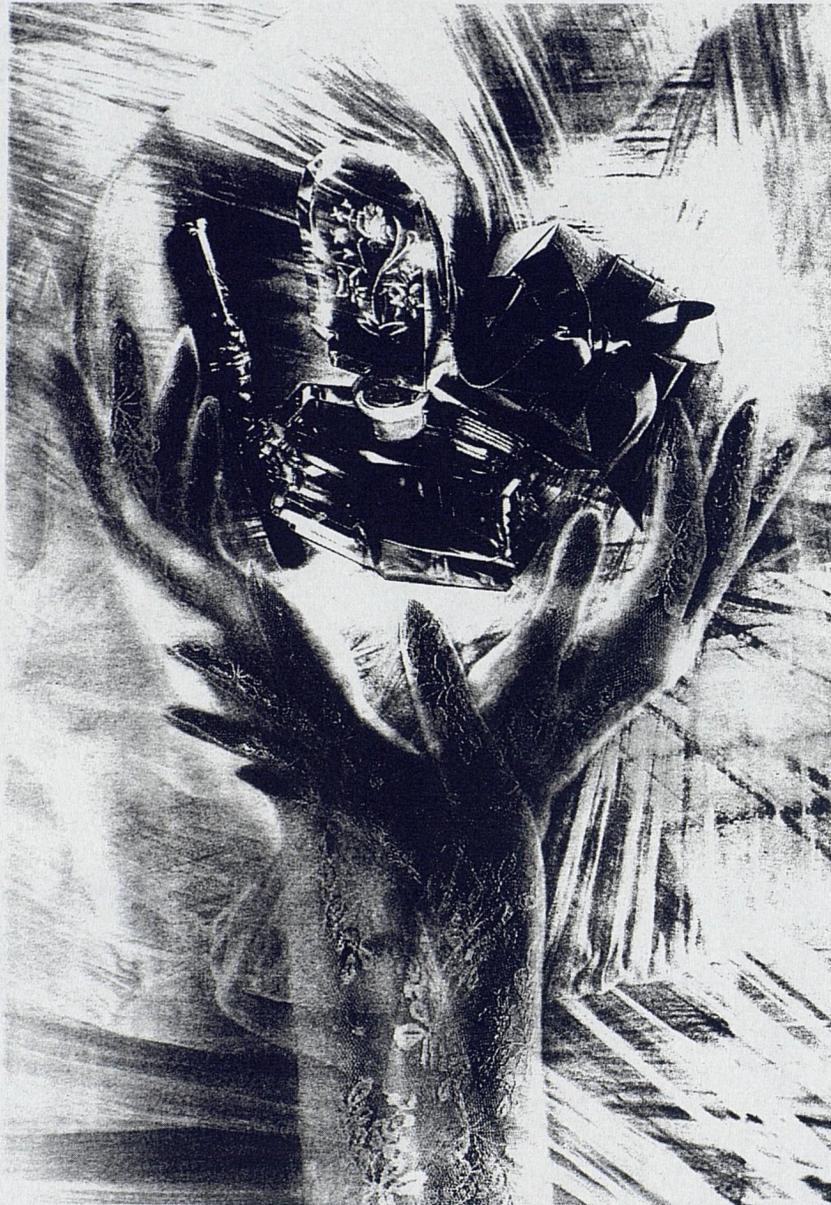
**ENSEMBLE RELEVONS LE DEFI !**

Institut National pour le Développement de la Formation Professionnelle Continue



# Internationale Frankfurter Messe *Premiere*

GGK



Messe- und Reiseinformationen, Eintrittskarten:  
Délégation Officielle pour  
la Belgique et le  
Luxembourg de Messe  
Frankfurt  
Herr Jörn Kronenwerth  
Rue de l'Amazone 2  
B-1050 Bruxelles  
Tél.: (02) 5 34 95 95  
Téléfax: 5 34 96 96

## Papier, Parfümerie, Präsente

Herzlich willkommen zum ersten Messeereignis der Saison, zur Premiere '94. Mehr als 2.000 Aussteller aus über 45 Ländern erwarten Sie mit einem einmaligen Produkt- und Informationsangebot. Auf den drei Fachmessen der Premiere zeigt sich die ganze Vielfalt der Branchen.

Die Fachmesse Papier ist die weltgrößte Messe für Papier, Bürobedarf und Schreibartikel – und der Bereich Schreibkultur mit hochwertigen Schreibgeräten, Schreibpapieren und Accessoires stellt sich erstmals in einer eigenen Hallenebene vor. Die Fachmesse Parfümerie präsentiert das breite Spektrum der Kosmetik, die Vielfalt der Düfte und der modischen Accessoires.

Die Fachmesse Präsente zeigt Ihnen neben einem internationalen Angebot von Geschenkartikeln zum ersten Mal den einzigartigen Weihnachtsmarkt. Hier finden Sie alles, was Weihnachten schöner macht. Die Premiere ist das Messeereignis mit Weltgeltung, von dem Sie nur profitieren können.

Frankfurt am Main, 29.1. – 2.2.1994

 Messe  
Frankfurt

## **La Belgique et le Luxembourg devraient ratifier l'accord relatif à un brevet communautaire**

La Belgique et le Luxembourg ont fait part récemment, au cours du Conseil marché intérieur, de leur intention de ratifier, avant la fin de l'année, la convention relative au brevet de la Communauté Européenne qui créerait un brevet valable à travers l'ensemble de la CE. Toutefois, selon certains diplomates, les autres pays n'auraient donné aucune date pour l'achèvement de la procédure de ratification de la convention qui a été signée en 1975 et amendée en 1989. A ce jour, seuls l'Allemagne, le Danemark, la France et la Grèce ont procédé à la ratification. Toutefois, plusieurs diplomates ont souligné que la délégation espagnole, qui avait été considérée comme un opposant à l'accord, avait fait preuve d'une plus grande flexibilité. L'un des diplomates a déclaré que "L'Espagne s'était montrée plus ouverte, mais qu'elle continuait de prétendre qu'elle devrait être le dernier pays à signer l'accord, étant donné qu'elle avait dû le signer sans l'avoir négocié". Selon ce même diplomate, l'Espagne qui, de même que le Portugal, a adhéré à la Communauté en 1986, craint que les entreprises ne se soucient d'enregistrer les brevets que dans quatre ou cinq pays. Néanmoins, des sources diplomatiques indiquent que le motif qui se cache derrière les réticences de l'Espagne, est qu'elle veut s'assurer le siège du Bureau des marques de fabrique. D'autres pays se sont inquiétés du fait que les frais d'enregistrement et de traduction seraient trop élevés pour les petites et moyennes entreprises. La procédure d'enregistrement devra être effectuée dans l'une des trois langues (français, anglais et allemand) du Bureau européen des brevets, basé à Munich, mais le dépliant devra être traduit dans les neuf langues de la Communauté, soit un coût approximatif estimé à 45 000 ECUS. Les Pays-Bas, tout particulièrement, ont affirmé que ceci pourrait poser un problème lors de la discussion qui sera menée à l'Assemblée Nationale sur le sujet. La convention vise à créer un brevet valide dans tous les pays de la CE. Elle prévoit également la création d'une juridiction qui serait saisie des recours dans les cas de violation de brevets.

## **La Commission des CE examine les prêts à taux préférentiels pour les entreprises**

D'après M. Henning Christophersen, commissaire des affaires économiques, les Ministres des Finances de la Communauté Européenne auraient mandaté la Commission pour négocier les prêts à taux préféren-

tiels octroyés aux petites entreprises. Il a ajouté, en sortant du conseil ECOFIN, qu'il avait été décidé au cours de la réunion d'autoriser la Commission à procéder à l'introduction de subventions à taux d'intérêt préférentiels pour les PME. La proposition consistant à offrir des subventions au taux d'intérêt de trois pour cent sur des prêts d'un montant de un milliard d'Ecus accordés par la Banque Européenne d'Investissement aux PME avait reçu un accord de principe au cours du Conseil européen au mois de juin. Cette proposition et les propositions connexes relatives à des crédits de soudure provenant de fonds structurels ont été au coeur d'une discussion acharnée entre hauts responsables communautaires. Ce milliard d'ECUS est inclus dans les trois milliards d'ECUS qui eux-mêmes font partie de l'enveloppe de cinq milliards que le sommet d'Édimbourg a destiné aux PME et aux réseaux trans-européens comme les réseaux routiers et ferroviaires. Ces cinq milliards, quant à eux, relèvent du programme de croissance de 35 milliards d'ECUS lancé par le Conseil européen d'Édimbourg au mois de décembre dernier.

## **Les grands chefs d'entreprises invitent le GATT à conclure un pacte commercial**

Les grands chefs d'entreprises internationales ont déclaré à l'organe commercial du GATT qu'il était essentiel pour l'avenir de leur entreprise de conclure des accords introduisant une réduction des droits de douane, et de mener à bien un pacte commercial dans le cadre de l'Uruguay round. Selon le GATT, ce message a été délivré personnellement au directeur général du GATT, Peter Sutherland, par Hari Shankar Singhania, Président de la chambre de commerce internationale (CCI). "Il est vital pour chacun d'entre nous que les Gouvernements participant aux négociations de l'Uruguay round se mettent d'accord sur un important paquet de mesures régissant l'accès aux marchés des biens et des services afin que la confiance des entreprises et le système de commerce international ne s'érodent pas davantage". "Par égard pour ceux au nom desquels ils gouvernent, les Gouvernements doivent conclure des accords obtenus après des années d'efforts douloureux", a ajouté le leader de la CCI établie à Paris et qui représente des entreprises de 130 pays. La visite de M. Singhania a coïncidé avec la reprise des négociations bilatérales à Genève entre les délégués commerciaux au sujet de la réduction des droits de douanes grevant les produits agricoles, après avoir passé un mois dans leur capitale respective à formuler de nouvelles offres de réductions. Durant les deux premières semaines de septembre, les envoyés se concentreront sur le secteur litigieux des exploitations agricoles, considéré comme la clé du déblocage des négociations de l'Uruguay Round, sous le parrainage des 111 Etats membres des accords du GATT sur les tarifs douaniers et le commer-

# COMMOBIL

## LE RÉSEAU PROFESSIONNEL !



LE MEILLEUR MOYEN DE RESTER ACCESSIBLE, N'IMPORTE OU... ET N'IMPORTE QUAND.

*COMMobil inaugure une nouvelle ère de la communication professionnelle. Il s'agit d'un système de radiotéléphonie performant, permettant instantanément de relier tous les collaborateurs d'une entre-prise ou tous les membres d'une équipe de travail. Sur des fréquences sans interférences et à l'abri des écoutes. Et à un prix inférieur à tout autre système identique. Son signal de détresse ajoute la sécurité au confort et à l'utile.*

DISTRIBUTEURS

 **MOTOROLA**

**PEACOCK**

CONNECTCOM S.à.r.l. (anciens établissements NEU)  
9, rue Robert Stumper · L-2557 Luxembourg  
Tél: 48 83 11 · Fax: 40 45 39

## CONNECTCOM

ce. Des représentants officiels du commerce ont rencontré le comité des négociations commerciales du GATT (TNC), le comité directeur du round. Ils s'engageaient à conclure le round d'ici à la fin de l'année et établir un programme de travail détaillé. Le round, lancé en septembre 1986, vise à libéraliser le commerce dans pratiquement tous les secteurs économiques et les experts estiment que la réussite des négociations pourrait constituer un stimulant important pour l'économie mondiale actuellement à la dérive. Le principal obstacle à la conclusion d'un accord d'ici à la date cible du 15 décembre fixée par M. Sutherland est l'opposition tenace de la France à la réduction des exportations agricoles conformément à l'accord conclu entre les Etats-Unis et la Communauté Européenne en novembre dernier. Les espoirs que le round puisse être conclu d'ici à la fin de l'année ont été émués lorsque le chancelier allemand, Helmut Kohl, a appuyé les exigences françaises de révision de l'accord transatlantique Blair House. La remarque de Kohl, formulée lors d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre français Edouard Balladur, selon laquelle l'Allemagne rencontrait des "Problèmes énormes" en raison de l'accord, a été rapidement dédramatisée par les responsables allemands, qui ont affirmé que Kohl n'avait nullement parlé de rouvrir l'accord.



## INTRALUX

LOCATIONS

Camions, camionnettes, minibus  
plateaux, bennes et dépanneuses

LUXEMBOURG	: 49 23 23
ESCH/ALZETTE	: 54 36 35
BETTEMBOURG	: 51 98 10
BASCHARAGE	: 50 02 91
MERSCH	: 32 73 33

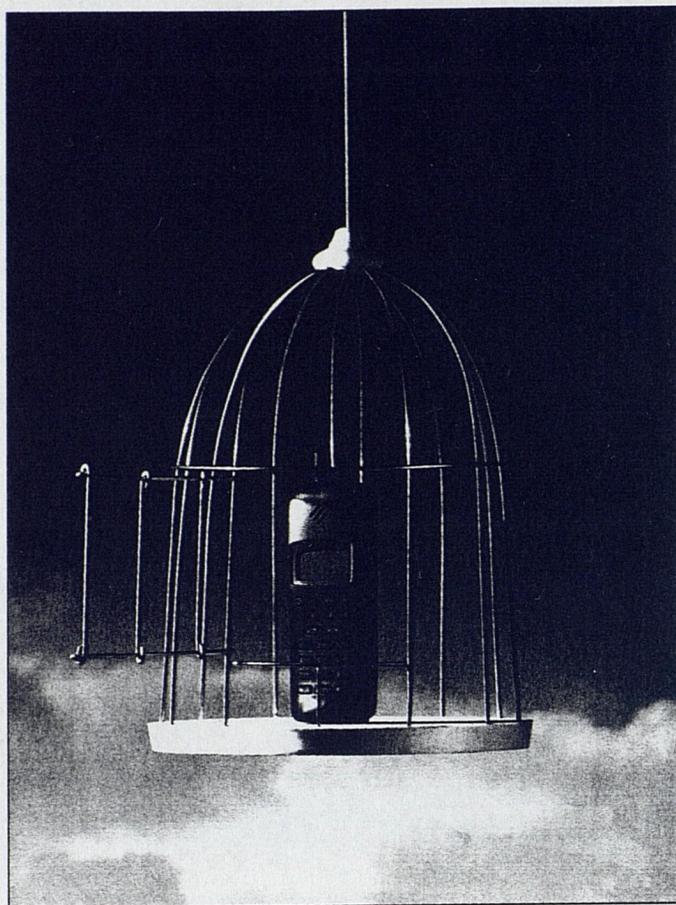
*Ah! Si elle avait consulté la Ligne bleue.*



*Elle aurait pu s'épargner bien des désagréments. En appelant un taxi (rubrique: 85300). Ou bien en faisant servir un repas à domicile à Mère-Grand (rubrique: autres services utiles), en se faisant escorter par des amis musclés (Centres de bodybuilding, rubrique: 41350), en prenant des cours d'arts martiaux (rubrique: 19400), en confiant le Grand Méchant Loup à une pension pour animaux (rubrique: 4200). Le seul problème, c'est qu'il n'y aurait pas eu l'histoire du petit chaperon rouge (Librairies, rubrique: 54300).*



**LA LIGNE BLEUE  
LES PAGES JAUNES**



# MOBILUX

## libère le téléphone mobile.

- déviation d'appels, pour toujours garder le contact;
- assurance électronique, pour toujours être couvert;
- software upgrades, pour toujours rester à la pointe du progrès;
- hardware pooling, pour toujours disposer d'un appareil fonctionnant parfaitement;
- news letter, pour toujours tout savoir sur MOBILUX et le réseau GSM;
- service messagerie, pour toujours joindre vos correspondants, même absents;

- electronic voice mailbox\*, pour toujours recevoir tous vos messages;
- le téléphone-interprète\*, pour toujours communiquer, quelle que soit la langue de votre correspondant;
- et plus de 60 dealers à votre disposition, pour toujours pouvoir compter sur MOBILUX.

\*très prochainement

MOBILUX partenaire des P&T



75, route de Longwy L-8080 Bertrange Tel : 25 35 25-1 Fax : 25 36 25

#### Agents agréés MOBILUX

**Luxembourg:** AEG, A.S.D., Audio Vidéo, C.E.L., Compcom, Digi-Com, Digital Auto-Radio, Electro-Viaduc, Electro Volt Automobile, Electro-Auto, Eltrona Interdiffusion, Goedert, Hifi International, Hifi Studio, Infocom, Ets Kess, Quelle, Siemens, Sogel • **Esch/Alzette:** Auto Media-Shop, Electro Service Ricci, Garage Auto-Electricité, Hifi International, Luxtelecom, Music Center Scala, Renault Auto-Mobile, Teleco-Delta • **Beaufort:** Garage Weis • **Bertrange:** Goedert, Hifi International • **Bissen:** Ets Thilman • **Clervaux:** Garage Michels • **Diekirch:** Hifi International • **Dippach:** Garage Felz • **Ettelbruck:** Ets Wagner • **Foetz:** Auto-Land, Goedert • **Gonderange:** Electricité Jos. Ries • **Hosingen:** Electricité Koob, Turpel S.à r.l. • **Howald:** C.I.E.C. • **Hunsdorf:** Ets Melcher • **Ingeldorf:** Garage Faber • **Junglinster:** Garage de l'Est • **Mamer:** Auto-Electricité • **Mersch:** Electricité Paul Schaal • **Mertzig:** Electricité Reiter et Grethen • **Mondercange:** Garage Auto-Sud • **Pétange:** Electricité Reisch • **Rambrouch:** Electricité Wolf et Dellere • **Redange:** Garage Castermans • **Schifflange:** Telicse • **Schoenfels:** Electricité Générale Sand • **Strassen:** Car Acoustique, Digital Auto-Radio, Philips • **Wasserbillig:** Electro Schlink • **Wiltz:** Electricité Fautsch • **Wormeldange:** Electro Schlink • **Arlon:** Electr-Auto • **St Vith:** K.H. Margraff • **Saarburg:** Arnoldy Telecom Center • **Trier:** Herzog Telecom

# PRIX EUROPEEN DU DESIGN INDUSTRIEL

## APPEL AUX CANDIDATURES PROMOTION NATIONALE 93/94

Dans le but de stimuler une meilleure utilisation du Design Industriel, la Commission des Communautés Européennes décerne tous les deux ans le Prix du Design Européen dans le cadre de son programme stratégique pour l'innovation et le transfert de technologies (SPRINT).

Ce prix récompense les entreprises avec un maximum de 2000 employés et qui se sont forgé une image de marque grâce à une approche intégrale du design.

Les critères retenus pour l'attribution du prix concernent trois aspects du design:

- **la conception du produit,**
- **la communication graphique (publicité, brochures promotionnelles,...),**
- **l'environnement de travail de l'entreprise (architecture, design intérieur, exposition,...).**

Tous les pays communautaires participeront au Prix Européen du Design, qui sera administré au Luxembourg par les services de LUXINNOVATION. Les candidats de droit luxembourgeois qui seront retenus durant la présélection nationale prendront automatiquement part au Prix Européen et participeront à l'exposition itinérante qui traversera en 1994 toute l'Europe et éventuellement les Etats Unis et le Japon.

Le règlement du Prix Européen du Design Industriel et le formulaire de soumission obligatoire sont à disposition des entreprises intéressées auprès de LUXINNOVATION.

Les candidats à la Promotion 93/94 sont priés d'introduire leurs dossiers au plus tard pour mardi, le 11 janvier 1994.

## **CRAFT - Recherche coopérative dans le domaine des technologies industrielles et des matériaux**

Craft est une initiative de la Commission européenne qui fonctionne dans le cadre du programme BRITE/EURAM (matériaux avancés, matières premières,

conception, fabrication, recyclage...) et qui s'adresse particulièrement aux PME. Elle permet aux PME, qui ne disposent d'aucune ou de peu d'infrastructures propres pour la recherche, de s'associer et de demander à des organismes tiers (centres de recherche, universités ou autres entreprises) de mener un contrat de recherche en leur nom.

**Date limite de soumission:  
22 décembre 1993**



**SERVICE DE PROMOTION ET D'ASSISTANCE A L'INNOVATION**

7, rue Alcide de Gasperi  
L-1615 LUXEMBOURG

Tél.: 43 62 63  
Fax: 43 83 26 / 43 23 28

# SÉMINAIRES AYANT LIEU À LA CHAMBRE DE COMMERCE

## **Schwachstellen bei der Führung von Einzelhandelsbetrieben**

Der Betriebserfolg bleibt häufig aus, weil Fehler und Schwachstellen im Unternehmen nicht oder nicht rechtzeitig erkannt und keine geeigneten Gegenmaßnahmen zu ihrer Beseitigung ergriffen werden.

Ziel dieses Seminars ist es, den Teilnehmern gezielt die immer auftretenden Fehler in den Hauptproblembereichen aufzuzeigen und ihnen konkrete Vorschläge zur Behebung festgestellter Schwachstellen zu machen.

- Programm:**
- Unternehmensführung
    - Mitarbeiterführung
    - Koordination im Betrieb
    - Finanzierungsfehler
    - Betriebsplanung
    - Betriebskontrolle
  - Marketing
    - Sortimentspolitik
    - Preispolitik/Kalkulation
    - Werbung/Verkaufsförderung

**Referent:** Manfred ABELS, Dipl.-Kfm.,  
Unternehmensberater, Weilerswist

**Teilnehmerkreis:** Inhaber, Geschäftsführer, Filial-  
und Abteilungsleiter, Personal-  
chefs sowie andere interessierte  
Führungskräfte von  
**Einzelhandelsbetrieben**

**Teilnahmegebühr:** 3.000.- LUF

**Datum:** Montag, den 15. November 1993  
von 9.00 bis 12.30 Uhr und  
von 14.30 bis 18.00 Uhr

### **La composition du bureau de la Chambre de Commerce:**

**M. Joseph Kinsch, Président**  
**M. Carlo Clasen, Vice-Président**  
**M. Josy Welter, Vice-Président**  
**M. Paul Meyers, Membre du bureau**  
**M. François Schroeder, Membre du bureau**

## **Mitarbeiterführung und Betriebsorganisation mit Delegation von Verantwortung**

### **Kooperativer Führungsstil**

Ziel der Veranstaltung ist es, den Teilnehmern die geschlossene Konzeption einer zeitgemäßen und praktikablen Führung vorzustellen. Die Teilnehmer sollen ferner während des gesamten Seminars die Umsetzung der Vorschläge in die eigene Praxis überprüfen und Für und Wider abwägen können.

Am Ende der Veranstaltung soll bei den Teilnehmern ein Urteil über Einsatz und Auswirkungen dieser Führungskonzeption im eigenen Bereich oder/und im gesamten Unternehmen stehen.

- Programm:**
- Wandel von Menschenführung und Betriebsorganisation
  - Die bisherigen Leitbilder der Führung im Betrieb
  - Die Grenzen des Führungsstils
  - Das neue Bild des Vorgesetzten, bzw. des Mitarbeiters
  - Die Notwendigkeit einer modernen Führung
  - Die Delegation von Verantwortung als Führungs- und Organisationsprinzip
  - Das Wesen der Delegation von Verantwortung
  - Die erforderlichen Voraussetzungen
  - Organisationsplan und Führungsgrundsätze
  - Rechte und Pflichten des Mitarbeiters, bzw. des Vorgesetzten
  - Das Risiko bei der Übertragung von Verantwortung
  - Die ordnungsgemäße Kontrolle unternehmensspezifischer Probleme und deren Lösung
  - Die Auswirkung des Führungsstils auf Betriebsklima und Betriebserfolg
  - Die zukünftige Entwicklung

**Referent:** Dr. Karlfried HANS, Dipl.-Kfm.,  
Ratingen

**Teilnehmerkreis:** Inhaber, Geschäftsführer,  
Personalchefs sowie andere  
leitende Mitarbeiter  
von **Industrie-, Handels und  
Dienstleistungsbetrieben**

**Teilnahmegebühr:** 4.500.- LUF, (inklusive  
Arbeitsunterlagen, Pausengetränke  
und 1 Mittagessen)

**Datum:** Dienstag, den 16. November 1993  
von 9.00 bis 12.30 Uhr und  
von 14.30 bis 17.30 Uhr



## Kritik und Anerkennung als Mittel zur Motivation der Mitarbeiter

Ziel dieser Veranstaltung ist es die Vorgesetzten in der richtigen Handhabung der Führungsmittel "Kritik und Anerkennung" zu unterweisen. Die Vorgesetzten sollen in die Lage versetzt werden, durch richtige Anwendung die Leistungen der Mitarbeiter zu steigern und möglichem Fehlverhalten in situationsgerechter Form zu begegnen.

- Programm:**
- Kontakt als Voraussetzung für eine erfolgreiche Kritik
  - Die Klärung des Sachverhaltes
  - Die Entgegennahme der Gründe
  - Das Urteil
  - Die Objektivität des Urteils
  - Maßnahmen und Konsequenzen
  - Das erzieherische Element der Kritik
  - Die Beendigung des Kritikgesprächs
  - Das Trennungsgespräch
  - Zeitpunkt und Ort für das Kritikgespräch
  - Ein Modell als Hilfe für den Praktiker
  - Sonderform der Kritik und ihre Auswirkungen
  - Die Anerkennung als Führungsmittel
  - Regeln und Einsatz
  - Wie kann eine richtige Anerkennung Mitarbeiter motivieren?
  - Fälle aus der Praxis und ihre Analyse

**Referent:** Dr. Karlfried HANS, Dipl.-Kfm., Ratingen

**Teilnehmerkreis:** Inhaber, Geschäftsführer, Personalchefs sowie andere leitende Mitarbeiter von **Industrie-, Handels- und Dienstleistungsbetrieben**

**Teilnahmegebühr:** 4.500.- LUF, (inklusive Arbeitsunterlagen, Pausengetränke und 1 Mittagessen)

**Datum:** Mittwoch, den 17. November 1993 von 9.00 bis 12.30 Uhr und von 14.30 bis 17.30 Uhr

## Mehr verkaufen durch Aktionen

In einem Markt der totalen Konkurrenz kommt es für jeden Marktteilnehmer darauf an, besser zu sein als der Andere!

Marktanteile werden nicht zwischen großen und kleinen Unternehmen entschieden, sondern hängen eindeutig von der Aktivität des Unternehmens ab. Darauf will der Referent abzielen: Alle Aktivitäten zum Kampf um die täglichen Marktanteile mobilisieren.

Ziel des Seminars soll es sein, den Teilnehmern bewußtzumachen, welche Möglichkeiten bestehen, durch gezielte Aktionen mehr Kunden anzusprechen, um daraus gewinnbringenden Umsatz zu machen.

- Programm:**
- Welche Unterschiede gibt es zwischen Aktionen und einem Aktionismus?
  - Was ist bei einer Aktionsplanung zu beachten?
  - Was ist bei der Aktionsdurchführung wichtig?
  - Welche Möglichkeiten einer gezielten Kundenansprache gibt es?
    - Wie werben Anzeigen richtig?
    - Wie formuliert man Werbefbriefe verkaufswirksam?
    - Wie werden Handzettel ansprechend aufgemacht?
    - Wie bringt Schaufenstergestaltung Kunden ins Geschäft?
    - Wie kann man die Psychologie in der Ladengestaltung nutzen?
    - Wie führt man Verkaufsgespräche sicher zum Abschluß?
  - Wie kann man Wettbewerbsverhalten analysieren und gezielt darauf reagieren?
    - Welche Vorteile hat ein Discounter?
    - Was macht den Versandhandel so erfolgreich?
    - Mit welchen Methoden arbeitet der Direktvertrieb?
    - Warum sind im Warenhaus immer viele Kunden?
    - Was zeichnet erfolgreiche Fachgeschäfte aus?

**En cas de changement d'adresse,  
veuillez bien nous en informer.**

**Chambre de Commerce  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 43 58 53  
Téléfax: 43 83 26  
Télex: 60 174 chcom lu**

- Wie läßt sich eine Aktion kontrollieren?

**Referent:** Volker BRODBECK,  
Marketing-Trainer, Nürnberg

**Teilnehmerkreis:** Inhaber, Geschäftsführer, Filial-, Werbe- und Verkaufsleiter sowie andere leitende Mitarbeiter von **Groß- und Einzelhandelsbetrieben sowie aus dem Hotel- und Gaststättengewerbe**, die für den Umsatz im Unternehmen Verantwortung tragen

**Teilnahmegebühr:** 3.000.- LUF

**Datum:** Freitag, den 19. November 1993,  
von 9.00 bis 12.30 Uhr und  
von 14.30 bis 18.00 Uhr

## **Das richtige Führen von weiblichen Mitarbeitern**

### **Kennen Vorgesetzte ihre weiblichen Mitarbeiter wirklich?**

Die allgemeine Berufstätigkeit der Frau ist heute eine gesellschaftliche Normalität geworden. Aus unserem Wirtschaftsleben ist die Frau als Arbeitnehmerin und Mitarbeiterin nicht mehr wegzudenken. Es gibt wohl heute keine Berufssparte mehr, in der Frauen nicht beschäftigt sind.

Dieses ist die eine Seite der Medaille. Die andere Seite sieht aber nicht so positiv aus. Abgesehen davon, daß die meisten Führungspositionen noch von Männern eingenommen werden, spielt sich das berufliche Zusammenwirken von Mann und Frau noch viel zu oft nach den vorhandenen Denkschemen der Männer ab.

Den meisten Männern sind weder die geschlechtsspezifischen Gegebenheiten, die unterschiedlichen Verhaltensweisen, noch die kommunikativen Unterschiede zwischen den beiden Geschlechtern bekannt. Daß sich dieses Fehlwissen nicht nur auf sämtliche Formen des Führungsprozesses, sondern auch auf den allgemeinen Aspekt der Zusammenarbeit auswirkt, ist eine vermeidbare Folge.

Im Rahmen dieser Seminarveranstaltung werden nicht nur die spezifischen Unterschiede, die anders

gearteten Kommunikationsmerkmale zwischen Frauen und Männern, sondern auch gewünschte Verhaltensmuster für männliche und weibliche Vorgesetzte aufgezeigt, die geeignet sind, ihr Führungsverhalten zu überprüfen, bzw. bestätigt zu bekommen.

Ein Seminar, das sich gleichermaßen an Frauen und Männer in Führungspositionen wendet, und an Mitarbeiter, die bereit sind, an ihrem Arbeits- und/oder Führungsverhalten gegebenenfalls Veränderungen vorzunehmen.

Veränderungen, sofern sie vollzogen werden, sollen jedem dort helfen, wo er beruflich oder privat tätig ist.

**Programm:**

- Die Stellung der Frau in der Gesellschaft und am Arbeitsplatz
- Geschlechtsspezifische Unterschiede zwischen Frauen und Männern und ihre möglichen Auswirkungen auf den Arbeitsprozeß
- Der Mann, die Frau als Vorgesetzte
- Exkurs über weibliche und männliche Körpersprache
- Merkmale geschlechtsspezifischen Sprachverhaltens
- Das unterschiedliche Kommunikationsverhalten von Frauen und Männern in Gesprächen, in Verhandlungen, in Diskussionen
- Wahrnehmen der Sach- und Beziehungsebene im Gespräch
- Analyse eigener Verhaltensweisen und Empfehlungen

**Referent:** Gerd REHBOCK, Personalberater und Kommunikationstrainer, Hamburg

**Teilnehmerkreis:** Inhaber, Geschäftsführer, Personalchefs, Filialleiter, Abteilungsleiter sowie andere leitende Mitarbeiter von **Industrie-, Handels- und Dienstleistungsbetrieben**

**Teilnahmegebühr:** 4.000.- LUF, (inklusive Arbeitsunterlagen, Pausengetränke und 1 Mittagessen)

**Datum:** Montag, den 22. November 1993,  
von 9.00 bis 12.30 Uhr und  
von 14.30 bis 18.00 Uhr

## **La Chambre de Commerce est à votre service:**

- Consultations juridiques gratuites
- Documentation économique
- Renseignements commerciaux
- Formation professionnelle
- Informations sur le commerce extérieur
- Assistance technique aux petites et moyennes entreprises

Quels que soient vos problèmes, adressez-vous à la Chambre de Commerce, qui tient ses services spécialisés à la disposition de ses ressortissants.

# DACHSER Luxemburg

DACHSER Transport GmbH · Rue des chaux  
L 5324 Contern / Luxembourg · Tel. 35 84 84

## Partnerschaft im Zeichen Europas

Europa wächst  
zusammen – nutzen  
Sie diese Chance. Erobern Sie mit Ihren  
Produkten und unserer Distribu-  
tionsleistung die neuen Märkte.

Der DACHSER-Verbund garantiert, mit  
seinem flächendeckenden, euronationalen  
Netzwerk aus eigenen Tochter-  
gesellschaften und Partnern in allen  
führenden Wirtschaftszentren, lücken-  
lose Logistik.

Mit unseren euronationalen Terminver-  
kehren und der internationalen Frisch-  
dienstlogistik halten wir für jedes Ihrer  
Produkte die maßgeschneiderte Distri-  
butionslösung bereit.

### DACHSER Europalandverkehre

- *Qualitativ hochwertig*
- *Flächendeckend*
- *Lückenlos*
- *Zuverlässig*

LOGISTIK

*grenzenlos...*



**Benoy**  
CONSULTING

Conseil  
fiscal,  
social,  
économique  
et d'entreprise

Benoy CONSULTING  
13, rue Bertholet  
LUXEMBOURG L-1233  
tél.: 25 03 75  
fax: 45 57 54

# CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR



Faites profiter votre entreprise des multiples avantages du leasing. Vos investissements sont financés à 100%. Vous gardez intacts vos moyens propres et diverses sources de financement pour d'autres utilisations, tout en bénéficiant des avantages fiscaux spécifiques à cette formule de financement. Contactez-nous! Creditlease vous conseillera pour trouver, avec vous, la solution qui convient le mieux à votre entreprise.

 **CREDITLEASE** 

*Société de Location et de Leasing*

Société Anonyme

50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Téléphone 45 88 50, Téléfax 45 81 03  
Filiale du Crédit Européen S.A.



## M. Georges Faber †

C'est avec consternation que nous avons appris le décès, à l'âge de 66 ans, de M. Georges Faber, Président du Conseil d'administration de l'Arbed.

Georges Faber est né à Luxembourg le 4 décembre 1926. Après avoir été inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg (Suisse), il poursuivit, à partir de 1947, ses études à la Faculté de Droit de Paris, passa son Doctorat en Droit en janvier 1951 et compléta sa formation par des études postuniversitaires à Genève et à La Haye.

M. Faber entra aux services de l'Arbed le 16 août 1952 comme Attaché au Service administratif et social. Affecté au Contentieux de la société en 1961, il y fut nommé Chef de service en 1966. Il fut promu au poste de Directeur adjoint en 1972 et assumait les fonctions de Directeur du Contentieux en 1973. En 1977, il fut nommé membre de la Direction générale de l'Arbed en tant que Directeur des Services juridiques et administratifs. Après avoir été membre du Comité de direction à partir de 1983, il occupait à partir du 1er janvier 1986 les fonctions de Président de la Direction générale de l'Arbed. Il a été Président du Conseil d'administration depuis le 1er janvier 1992.

A part ses importantes fonctions auprès de l'Arbed, M. Georges Faber était également Président du Conseil économique et social, de la "Conférence permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la CE" et du groupe "Droit des sociétés" de la commission des études législatives. Le défunt était en outre membre du Conseil d'Etat, de la Chambre de Commerce, du Comité de Coordination de la Tripartite, du Conseil d'administration de la Fedil, de l'Institut Grand-Ducal et de la section belgo-luxembourgeoise de l'Association fiscale internationale.

Attristée par la disparition de cet homme d'une si grande valeur, les membres élus et le personnel de la Chambre de Commerce partagent le chagrin que suscite le décès de M. Georges Faber et prient sa famille tout entière de trouver ici l'expression de leurs condoléances émues.

## Le Groupe ARBED au 1er semestre 1993

### Résultats

Dans un environnement économique très difficile, marqué par une nouvelle détérioration du marché sidérurgique, le groupe ARBED à l'image des producteurs intégrés en Europe, aux États-Unis et au Japon a enregistré un résultat négatif au cours des six premiers mois de l'exercice 1993. La perte nette au bilan s'établit à LUF 3,028 milliards, contre un bénéfice de LUF 364 millions atteint au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Le cash flow reste légèrement positif (LUF 53 millions), mais accuse un recul de LUF 1,5 milliard par rapport au premier semestre 1992.

Le résultat s'explique essentiellement par la faiblesse persistante de la demande d'acier face à une offre toujours excédentaire en Europe, et surtout par un niveau nettement insuffisant des prix de vente, qui ne permettent pas l'exploitation rentable des installations en place. L'évolution des prix a été particulièrement défavorable dans le secteur des produits plats qui a été affecté par la crise de l'industrie automobile dont les activités ont chuté de 25%. Dans le secteur des produits longs, notamment sur le plan des poutrelles et des palplanches, l'évolution a été plus positive, sans que pour autant un retour à une situation d'équilibre ait pu être envisagé. Le rythme d'activité des principaux clients du secteur des produits longs, c'est-à-dire le bâtiment et la construction métallique, est resté trop lent pour assurer une demande satisfaisante.

### Chiffre d'affaires

Néanmoins, le chiffre d'affaires semestriel du groupe ARBED a augmenté de 1 % pour s'établir à LUF 98,6 milliards. Il a été influencé positivement par l'augmentation de la production du secteur des aciers inoxydables, le dénouement d'importants contrats d'engineering ainsi que par l'élargissement du périmètre de consolidation des produits longs (Stahlwerk Thüringen).

### Investissements

Les investissements corporels du groupe sont revenus à LUF 3,2 milliards contre 6,7 milliards au juin 1992. Après les investissements importants effectués dans le secteur des produits plats, une partie significative du montant investi a été consacrée au secteur des produits longs, où un programme d'investissement de LUF 12,5 milliards pour les années 1993-1995 a été mis en route.

Ce programme prévoit notamment l'orientation progressive de la production d'acier vers la filière électrique. Le nouveau four électrique de ProfilARBED Esch-Schiffange (Luxembourg) entrera en service en

décembre 1993. Les commandes ont été passées pour les aciéries électriques et les coulées continues des usines de ProfilARBED à Differdange (Luxembourg) et à Stahlwerk Thüringen (Allemagne). Les études en cours sur l'orientation future de ProfilARBED Esch-Belval (Luxembourg) seront achevées avant la fin de l'année. Le raccourcissement du processus de production par la filière électrique aura une incidence décisive sur l'amélioration des coûts de production du secteur des produits longs. Le financement du programme est assuré.

### Prévisions

Le climat économique ne s'est pas amélioré au cours du 3ème trimestre de l'année. La perspective d'un léger mieux au 4ème trimestre, même si elle devait se concrétiser, n'aurait aucune conséquence notable sur le résultat de l'exercice. Tel est le cas aussi pour le programme de restructuration de la sidérurgie européenne qui est actuellement en discussion, et dont les réductions de capacités qu'il comporte sont indispensables à un retour à une situation d'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'acier.

Pour l'ensemble de l'exercice, le groupe ARBED envisage une perte d'environ LUF 5,5 milliards. Ces prévisions sont toutefois nettement plus favorables que les résultats envisagés en début d'exercice, grâce à la réalisation rapide des mesures arrêtées dans le plan de crise dès le début 1993.

III

## "Qualität in der Unternehmenskooperation im Raum Saar-Lor-Lux"

Vergangenen Monat fand bei Arthur Andersen & Co. S.A., Luxembourg, in Anwesenheit von Wirtschaftsminister Robert Goebbels, ein Zusammentreffen zwischen saarländischen und luxemburgischen Unternehmen statt.

Diese Zusammenkunft war organisiert von der AKW (Arbeitskreis Wirtschaft der Carl Duisberg Gesellschaft Saarland e.V.) und der Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprises und stand unter dem Thema "Qualität in der Unternehmenskooperation".

Die Veranstaltung hatte zwei Schwerpunkte: - Einen Vortrag über das Thema "Was kommt auf die mittelständische Wirtschaft in den Bereichen "Lean Production", Kostenminimierung und Qualitätsansprüche zu?", geleitet von Herrn Schilling und Herrn Reuter, Partner von Arthur Andersen & Co. S.A.

In diesem Vortrag wurde auf die Wichtigkeit der Qualität, der effizienten Kontrolle der Kosten und des Anpassens der Firmen an die Norm ISO 9000 hingewiesen. Auch für mittelständische Unternehmen sei es

wichtig, sich schnellstens an die neuen Anforderungen anzupassen. Konkrete Vorgehensweisen wurden aufgezeichnet.

- Eine Gesprächsrunde mit Herrn Goebbels, Minister für Wirtschaft, öffentliche Bauten und Transport und Vertretern der Handelskammer Luxemburg und der Fédération des Industriels über "Stand und Perspektiven der Kooperation zwischen dem Saarland und Luxemburg".

In seiner Einleitung bedauerte der Minister, daß, im Gegensatz zu den Gütern, der freien Beweglichkeit der Menschen immer noch Barrieren gesetzt sind obschon die Gemeinschaft seit dem 1. Januar 1993 der kaufkräftigste und damit größte Markt der Erde ist. Um einer ungleichgewichtigen Entwicklung in der Europäischen Gemeinschaft entgegenzuwirken, sei eine möglichst aktive Regionalpolitik notwendig.

IV



### Commercial Intertech - Diekirch ASTRON certifié ISO 9002

Lors d'une cérémonie officielle, Astron, une unité de Commercial Intertech S.A. à Diekirch, s'est vu décerner le certificat de conformité aux normes internationales de qualité ISO 9002.

Astron est aujourd'hui le leader européen dans le domaine du bâtiment d'entreprise métallique, livrant jusqu'à 60 bâtiments ou halls par semaine dans toute l'Europe. Astron a placé la qualité et la satisfaction des besoins du client au tout premier rang. C'est ainsi que la société de Diekirch, avec son réseau européen de bâtisseurs a pu s'imposer face à la concurrence locale.

C'est dès 1988 qu'Astron a pris le chemin vers la qualité totale. Systématiquement furent mis en place des programmes de qualité fournisseurs avec des cahiers de charges, et des procédures de réception des fournitures couvrant la totalité des approvisionnements. Des programmes d'autocontrôle en usine, de

certification et des examens des soudeurs, ainsi que des installations de la fabrication ont réussi à améliorer la qualité des produits tout en éveillant le souci de chacun à participer à cette tâche.

Des cercles de qualité ont été formés de façon à faciliter le dialogue entre les services et de susciter des idées et suggestions des personnes directement impliquées dans les processus de fabrication.

Fort de ces programmes implantés avec succès dans l'entreprise, Astron a présenté en 1991 sa candidature à la certification au TÜV-Cert allemand. Cet organisme est connu pour sa rigueur juste dans toutes démarches de vérification et d'audit permettant ainsi d'affiner même la situation sur le plan qualité déjà acquise. Pendant deux années, le manuel de qualité, décrivant en détail toute l'organisation et le déroulement des opérations de la réception d'une commande jusqu'au service après-vente, a été établi.

Des procédures de travail pour chaque service, pour chaque poste de travail, devaient être créées. L'organisation entière s'est soumise à des audits pour finalement satisfaire les exigences du TÜV.

A l'heure actuelle, Astron est un des seuls sinon le seul constructeur métallique à l'échelle européenne à posséder le certificat de conformité à ISO 9002. Il est évident que face à la démultiplication de la concurrence dans un marché européen sans frontières, seuls les produits de qualité et reconnus comme tels survivent et s'imposent.

**V**

## **Assemblée Générale de Mazout Info Luxembourg**

MAZOUT INFO LUXEMBOURG (MIL) est une A.s.b.l., créée par les sociétés pétrolières et des revendeurs de mazout présents sur le marché luxembourgeois.

Comme son nom l'indique, MIL a pour objet d'informer les consommateurs sur les multiples aspects du chauffage au mazout. Ces informations renseignent d'un côté sur les caractéristiques du produit même ainsi que sur sa compétitivité et de l'autre côté sur les performances pouvant être réalisées avec les installations de chauffage au mazout modernes.

Au cours de l'exercice écoulé, MIL a continué sa politique de communication s'adressant d'une part au grand public via les médias (TV, radio, journaux) et aux consommateurs finals de mazout par l'intermédiaire des revendeurs.

Pour la deuxième fois consécutive, MIL a participé avec un stand à la foire d'automne. Les visiteurs y avaient la possibilité de se documenter et de demander conseil aux experts sur place.

Lors de son allocution à l'Assemblée Générale, M. F. KINSCH, Président sortant de MIL a mis l'accent sur

la nécessité d'assister les consommateurs en leur fournissant des informations objectives.

Passant l'année écoulée sous revue, M. KINSCH n'a pas caché sa déception au sujet de la hausse unilatérale du taux de TVA sur le gasoil pratiquée par le pouvoir public qui a introduit une distorsion de concurrence par rapport au gaz naturel. "Ce renchérissement artificiel du mazout n'est pas fondé sur des arguments neutres" a-t-il déclaré.

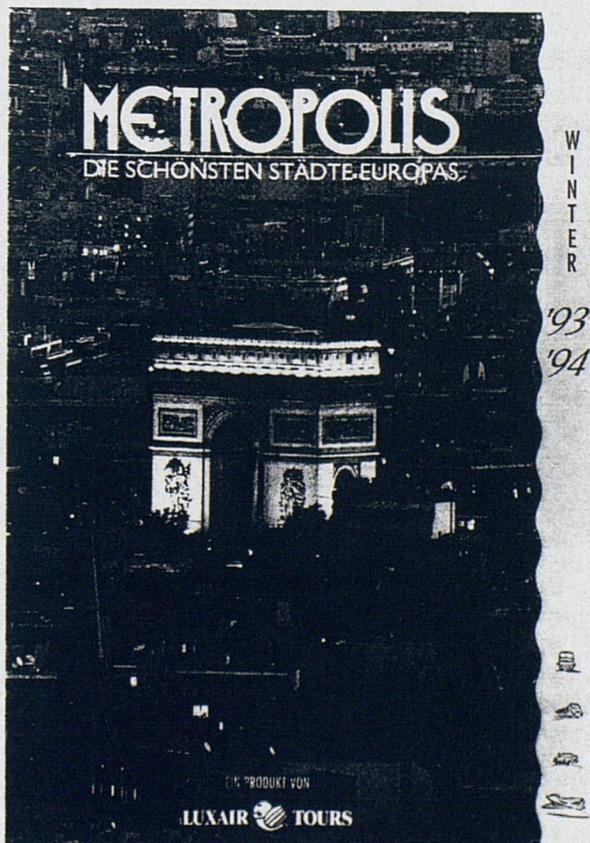
Enfin, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration qui sera présidé par M. RONALD BERTOLO.

**VI**

## **Metropolis von Luxairtours Entdecken Sie die schönsten Städte Europas**

Die neue METROPOLIS-Winterbroschüre präsentiert wiederum Reisen in die faszinierendsten Städte Europas. METROPOLIS ist ein Produkt des renommierten Reiseveranstalters LUXAIRTOURS, bei dem traditionsgemäß Qualität und Komfort großgeschrieben werden.

Ein Shopping-Bummel in den Pariser "Galeries Lafayette", ein Besuch des Musicals "Cats" in Hamburg, ein Kunst-Trip zu den Museen von Prag oder ein Abstecher zur pulsierenden Metropole Berlin...



METROPOLIS entführt Sie in 16 der interessantesten Städte Europas. Kurze Flugzeit, ein Versicherungspaket, kostenloses Parken am Flughafen Luxemburg, aufmerksamer Bordservice sowie sorgfältig ausgewählte Hotels vor Ort sind Vorzüge, die diese City-Trips erholsam und erlebnisreich zugleich machen. Angeflogen werden Berlin, Budapest, Cannes, Genf, Hamburg, Juan-les-Pins, Kopenhagen, Lissabon, London, Mailand, München, Nizza, Paris, Prag, Rom und Wien. Wenn Sie für ein Wochenende oder für länger ausspannen wollen, dann sind diese verlockenden Reiseziele genau das Richtige.

METROPOLIS bietet auch zahlreiche Vorschläge für Individualisten. So können nicht nur Stadtführungen, Rundfahrten sowie Theater- und Opernkarten bei der Buchung reserviert werden, sondern auch ein Mietwagen zu besonders günstigen Preisbedingungen. Außerdem besteht die Möglichkeit, mit Auto oder Bahn anzureisen, und dennoch von günstigen METROPOLIS-Hotelangeboten zu profitieren.

Die mit vielen Farbfotos illustrierte METROPOLIS-Broschüre stellt nicht nur alle angebotenen Hotels in Bild und Text vor, sondern beschreibt auch Sehenswürdigkeiten, gibt Restaurant- und Ausgeh-Tips und weist auf besondere Kultur- und Unterhaltungsveranstaltungen hin. Die detaillierte Preisliste wird ergänzt durch Angaben über Währungen, Transportmöglichkeiten vom Flughafen zum Hotel, Öffnungszeiten der Geschäfte, Ausflugsmöglichkeiten usw.

Erhältlich ist die METROPOLIS-Broschüre in allen guten Reiseagenturen oder im LUXAIR-Air-Terminus, Place de la Gare, Luxemburg (Tel. 48 18 20).

VII

## Une nouvelle équipe au Dany-Hotel



L'établissement, qui occupe, avec ses dix-sept chambres confortables et modernes et son restaurant à l'atmosphère personnelle, sa place dans l'hôtellerie luxembourgeoise, est exploité depuis peu par le chef Alain Fornara et Gisèle Kisch, responsable de la salle.

Le nouveau chef a présenté sa carte de menu avec des spécialités, entre autres la salade de cailles au raisin, le saumon mariné à l'aneth, le filet de boeuf à

la moelle et le grenadin de porcelet à l'orange, avec un menu de la semaine "Étape rapide" et des suggestions du marché.

Le restaurant avec son jardin d'hiver a rouvert ses portes dans un cadre entièrement rénové; plusieurs chambres ont fait également peau neuve pour la rentrée.

VIII

## Droits de la défense et droits de la Commission en droit communautaire de la concurrence

Bruxelles, 24 et 25 janvier 1994

Colloque international organisé par l'Association Européenne des Avocats (A.E.A.).

Renseignements: Maîtres J.P. van Cutsem et O. d'Ursel.

Avenue Louise 137, Bte 1  
1050 Bruxelles  
Tél.: 00 32 2 539 27 00  
Fax : 00 32 2 538 13 78

IX

## Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental - Panorama chiffré d'une région européenne

**Les statisticiens remettent leur dernière publication transfrontalière au président du gouvernement de district, Monsieur Blankenburg**

Trèves - Les quatre offices statistiques de la Grande Région européenne Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental ont présenté leur dernière publication relative aux données statistiques de cette région. Le représentant de l'office statistique du Land de Rhénanie Palatinat, qui a assumé la présidence des travaux, a remis les premiers exemplaires de la brochure "Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental - Au centre de l'Europe" au président du gouvernement du district de Trèves, Monsieur Walter Blankenburg.

Dans la Grande Région Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental, la coopération économique entre les



régions frontalières constitue déjà une réalité. On y vit déjà à l'heure européenne, les instances administratives pratiquent l'Europe au quotidien. C'est ainsi que les quatre offices statistiques de cette région peuvent déjà se réclamer de nombreuses publications communes, dont un rapport conjoncturel mensuel, un annuaire statistique et une brochure commune intitulée "Portrait des régions". La brochure en couleur présentée contient de nombreuses données statistiques et indications intéressantes sur l'espace Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental et comparable entre les quatre composantes.

- La Grande Région Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental comprend 37 500 km<sup>2</sup>, dont 2 600 pour la Sarre, 23 500 pour la Lorraine, 2 600 pour le Luxembourg et 8 800 km<sup>2</sup> pour la région Trèves/Palatinat occidental.
- Environ 4,9 millions de personnes vivent dans cet espace dont 22 % en Sarre, 47 % en Lorraine, 8 % au Luxembourg et 23 % dans la région Trèves/Palatinat occidental.
- Le secteur minier et l'industrie occupent environ 620 000 salariés, dont 40 % en Lorraine, 30 % en Sarre, 20 % dans la région Trèves/Palatinat occidental et 10 % au Luxembourg.
- La Lorraine comprend le plus grand nombre (relatif) de jeunes où ils représentent 28,1 % de la population de moins de 20 ans (moyenne de la Grande Région : 24,3 %), la région de Trèves/Palatinat occidental le plus grand nombre de personnes de plus de 65 ans (16,3 % de la population pour une moyenne de 14,4 %).
- 45 % des Lorrains sont célibataires contre 36 à 37 % des Sarrois et de la population de la région de Trèves/Palatinat occidental.
- Le pourcentage d'étrangers par rapport à la population varie entre 4,8 % de la région de Trèves/Palatinat occidental et 28,6 % au Luxembourg.
- Dans les régions allemandes, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances, alors que c'est le contraire en Lorraine et au Luxembourg. En compensation, le solde migrateur est négatif en Lorraine.
- Les secteurs économiques dominants, par rapport au nombre de salariés, sont l'industrie et le secteur minier en Sarre (50 %) et dans la région Trèves/Palatinat occidental (45 %), le secteur tertiaire au Luxembourg (43 %) et en Lorraine (42%).
- Le Luxembourg a le taux de chômage le plus faible (1,4% ; taux moyen : 7,5 %).
- Le bilan économique global (produit intérieur brut aux prix du marché exprimés par les prix respectifs) de la région Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental pour l'année 1990/91 est évalué à 74 milliards d'ECUs, le Luxembourg a le revenu par habitant le plus élevé, soit 19 500 ECUs suivi par la Sarre avec 17 100 ECUs.
- Le tourisme joue un rôle important dans l'économie de nombreuses communes de la Grande Région. La capacité totale en lits est d'environ 100 000 (les

données lorraines concernant le nombre de chambres ont été multipliées par deux) ; le nombre total de nuitées enregistrées en 1991 est de 4,7 millions. Sur 12,8 millions d'unités, la région de Trèves/Palatinat occidental en compte 7 millions.

- La Lorraine compte le plus grand nombre de voitures, soit 1 million sur un total de 2,4 millions pour l'espace Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental.
- C'est également la Lorraine qui possède, de loin, le plus grand réseau routier, soit 14 500 km sur un total de 27 400 km. Il en est de même pour le réseau ferroviaire dans des proportions encore plus importantes.
- La Lorraine compte le plus grand nombre d'exploitations agricoles (23 650) suivie de la région Trèves/Palatinat occidental (20 000) ; elle enregistre le plus fort tonnage de céréales (2,2 millions de tonnes sur 3 millions au total), la région de Trèves/Palatinat occidental produit la moitié de la production de pommes de terre de l'espace Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental. C'est là également que la production vinicole est la plus importante (95 % sur un total de 1,8 million de hectolitres).

En outre, les statisticiens ont également établi des comparaisons entre l'espace Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental et l'espace européen : sur 1 000 Européens (Communautés Européennes) 14 habitent dans la Grande Région. La surface couverte par cet espace représente 1,6 % de l'espace communautaire. Le bilan économique global avec un produit intérieur brut de 74 milliards d'ECU correspond en gros à celui de la Norvège ou de la Turquie. Sur 1 000 salariés de l'industrie dans la Communauté Européenne, 15 travaillent dans la Grande Région.

On peut se procurer gratuitement la brochure "Saar-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental - Au Centre de l'Europe" en s'adressant à la présidence du gouvernement de district de Trèves ou auprès du Statec.

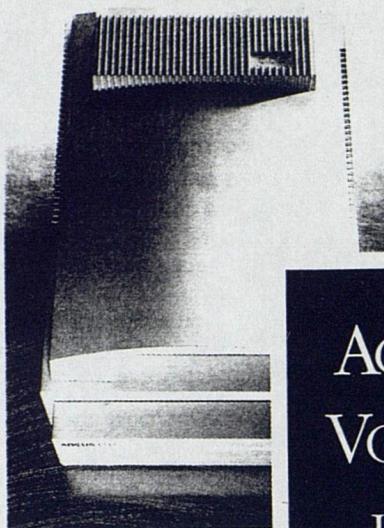
X

## **63e Foire Internationale de Luxembourg Automne '93**

La 63e Foire Internationale de Luxembourg - Automne '93 a fermé ses portes dimanche, le 17 octobre 1993.

La Foire Internationale de Luxembourg, plate-forme d'information et de communication ainsi qu'événement économique par excellence au centre d'une des principales régions industrielles de la Communauté Européenne a démontré une nouvelle fois qu'elle représente un important marché interrégional et international.

ARCUS PLUS



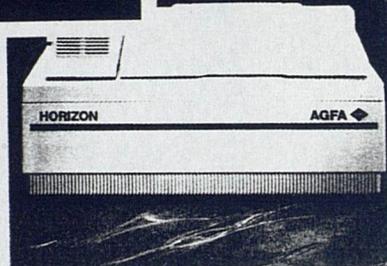
VISION 35

## AGFA SCANNERS. VOS PARTENAIRES POUR L'IMAGE NUMÉRIQUE.

FOTOFLOW



HORIZON



La nouvelle cuvée des scanners Agfa met la numérisation professionnelle à la portée de tous. Que vous soyez graphiste, spécialiste de la PAO ou du prépresse, vous trouverez votre partenaire parmi l'un des membres du nouveau trio d'Agfa. Numérisation à plat d'originaux opaques ou transparents jusqu'au format A3 à une résolution optique de 1200 ppp ainsi que de film 35 mm positifs ou négatifs à une résolution maximale de 3175 ppp. Restitution des détails dans les zones sombres grâce à la reproduction de 4096 niveaux de gris par couleur primaire (12 bits).

FotoLook offre des fonctions de contrôle de la densité et des couleurs, une fonction pour augmenter la netteté des images et propose également le détramage des demi-tons. Les séparations CMJN peuvent être réalisées directement à l'aide du logiciel optionnel Agfa FotoTune. Ce système de gestion des couleurs assure également la parfaite adéquation entre les couleurs affichées, les couleurs restituées sur l'épreuve ou la sortie finale et les couleurs de l'original. Les scanners ont été conçus dans la tradition d'Agfa dont les maîtres-mots sont qualité et productivité.

**FotoFlow** - Optimiser la qualité à l'aide du logiciel de gestion des couleurs FotoFlow. FotoReference, FotoTune et FotoLook sont les composants indispensables à linéariser, calibrer et compenser les déviations de couleur.

**Vision 35** (films 35 mm) - positifs et négatifs; résolution de 3175 ppp; numérisation à 36 bits par pixel couleur; mise au point automatique; système de contrôle automatique de la densité; vient compléter les fonctions des scanners à plat suivants.

**Arcus Plus** (scanner à plat A4) - originaux opaques ou transparents (en option); résolution optique de 1200 ppp x 600 ppp avec interpolation de 1200 ppp x 1200 ppp ou 2400 ppp x 2400 ppp pour des images au trait; numérisation à 30 bits par pixel couleur; scanner rapide à un seul passage.

**Horizon** (scanner à plat haute vitesse A3 à grande capacité de traitement) - originaux opaques ou transparents; résolution optique de 1200 ppp x 1200 ppp; interpolation de 2400 ppp x 2400 ppp pour des images au trait ou en niveaux de gris; numérisation à 30 bits par pixel RVB et à 32 bits par pixel CMJN.

Votre partenaire agréé:

Lineheart s.à r.l.  
117, rue de Mühlenbach  
L-2168 Luxembourg  
tél 42 33 66  
fax 42 33 55

lineheart

**AGFA** Agfa

The complete picture.

Le nombre élevé de visiteurs et la bonne ambiance qui a régné durant 9 jours parmi les exposants confirme le succès de la Foire d'Automne - la plus importante Foire interrégionale pour l'artisanat dans l'EUREGION SARRE-LORRAINE-RHENANIE/PALATINAT-PROVINCE DU LUXEMBOURG/BELGE-GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

La réalisation du marché unique et l'évolution de l'économie mondiale ont ouvert aux Foires Internationales de Luxembourg de nouvelles perspectives.

Les exposants et les visiteurs ont trouvé une Foire d'Automne "new look". De part et d'autre neuf halls d'exposition s'enchaînent offrant ainsi aux visiteurs une vue dégagée longue de 190 mètres dans un cadre agréable et confortable.

Tout comme les années précédentes, les principaux accents de la Foire d'Automne, prioritairement orientée vers les biens d'investissement et de consommation durables, étaient les techniques de la maison, l'ameublement et la décoration, l'outillage et l'équipement des petites et moyennes entreprises de même que l'audio-visuel. A la 63e FOIRE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG, les visiteurs ont pu trouver les produits de plus de 1.705 firmes venant de 37 pays.

L'attrait et la valeur informative de la 63e Foire Internationale de Luxembourg étaient rehaussés par de nombreuses et importantes participations officielles luxembourgeoises et étrangères.

La Foire d'Automne se développe d'année en année comme la plus grande Foire de l'Artisanat de la région.

Près de 75.000 visiteurs luxembourgeois et étrangers ont démontré pendant les 9 jours de la Foire d'Automne '93 qu'ils ont été conscients de l'offre complète de biens d'investissement de 1.705 entreprises en provenance de 37 pays. La Foire d'Automne 1993 est, pour ce qui est du nombre de visiteurs, le numéro 2 dans la série des foires d'automne depuis 17 ans.

Ainsi la 63e Foire Internationale de Luxembourg présente un bilan des plus encourageants et confirme la continuité des investissements par les consommateurs dans la presque-totalité des secteurs de produits présentés.

90% des exposants ont pu effectuer - d'après leurs propres indications - de nouveaux contacts. Lors de l'enquête effectuée le dernier jour de la Foire d'Automne auprès des exposants, la majorité des firmes présentes ont déclaré avoir enregistré des résultats de vente satisfaisants. Il reste à souligner que, d'après la même enquête, deux tiers des exposants affirment avoir réalisé un chiffre d'affaires identique, voire supérieur, à celui de l'année précédente.

Grâce à l'organisation exemplaire et flexible du trafic automobile mise en place par la Police, la Gendarmerie, les services d'Autobus et de la Circulation de la Ville de Luxembourg aucun problème de parking ni de circulation n'a été enregistré, malgré l'afflux parfois massif de visiteurs l'après-midi du dimanche.

Du 26 au 29 octobre 1993, le Centre d'Expositions et de Conférences des F.I.L. a accueilli le 6e Salon Interrégional des Techniques de Bureau et de Communication - "bureautec '93".

La société des Foires Internationales termine ainsi l'année avec un programme particulièrement chargé.

XI

## **SOMMER INDUSTRIE prévoit une extension de l'usine d'Eselsborn**

Au cours de l'année 1992, la société SOMMER INDUSTRIE LUXEMBOURG a construit dans la zone d'activités économiques du canton de Clervaux une unité de fabrication de produits textiles de garnissage pour automobiles d'une capacité de quelque 650.000 pièces par an.

Il s'agit essentiellement de tapis pour intérieurs et coffres de voitures.

L'investissement initial a été de 280 millions de LUF, dont environ 170 millions pour équipements.

A ce jour, près de 100 personnes travaillent dans l'entreprise.

Malgré des délais de réalisation serrés, le démarrage de la nouvelle unité a été pleinement réussi et le chiffre d'affaires de l'année 1993 atteindra les 650 millions de LUF, en ligne avec les prévisions.

Grâce à ses performances en termes de qualité, de prix et de fiabilité des livraisons, l'entreprise a décroché une importante commande pour un tapis de nouvelle génération qui combine la fonction d'habillage de la voiture avec l'isolation acoustique. A cet effet, le tapis est doublé d'une souche insonorisante, le tout étant formé dans des presses chauffées pour bien épouser le fond de la voiture.

L'exécution de cette nouvelle commande exige une extension de la capacité de production de l'usine dont le coût est estimé à 180 millions de LUF.

D'ici la fin 1994, les effectifs passeront à environ 120 personnes.

La convention qui régit l'intervention de l'Etat par le biais du Ministère de l'Economie et de la S.N.C.I. en faveur de ce projet a été signée le 4 octobre dernier à Eselsborn/Clervaux par le Ministre de l'Economie, Monsieur Robert GOEBBELS et par Monsieur Jean-Pierre BLOUL, Directeur Général de SOMMER INDUSTRIE et Président du Conseil d'Administration de SOMMER INDUSTRIE LUXEMBOURG S.A.

La décision du groupe SOMMER ALLIBERT de procéder à l'extension de l'usine d'Eselsborn, à peine une année après son démarrage, témoigne à la fois des bonnes performances de l'usine et de la confiance du groupe dans le savoir-faire de ses dirigeants et de son personnel. Cette décision a d'ailleurs été prise malgré

la phase difficile que traverse l'industrie automobile européenne en ce moment.

Dans un contexte de concurrence accrue, l'usine mise avant tout sur la productivité et sur la qualité.

C'est ainsi qu'elle a été certifiée fournisseur européen (Q1) par FORD et qu'elle est en train d'activer les procédures permettant la certification par BMW. De telles certifications ne sont octroyées qu'après audit approfondi du client lui donnant l'assurance d'être livré de manière régulière et persistante en qualité et à temps.

XII

## Séminaire ICODIF à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg



Le service d'assistance technique aux PME de la Chambre de Commerce a organisé un séminaire sur le système de codification EAN qui a eu lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce, le 19 octobre 1993. Une quarantaine d'entreprises étaient représentées lors de ce séminaire.

Après une brève introduction faite par M. Giacomelli, directeur adjoint de la Chambre de Commerce et responsable du service d'assistance technique aux PME, M. Boonet, directeur général d'ICODIF, a fait un exposé sur le transfert électronique de données (EDI). Mme Verstroost, directeur d'ICODIF, a présenté les systèmes de codification EAN et le séminaire a été conclu par deux cas d'études "Codification" et "EDI" présentés respectivement par M. Piquereau, directeur administratif et financier de la société COREDIS et par M. Piret, chef de projet EDI d'une société de la grande distribution.

Avec 2.250 firmes affiliées à ce jour, il s'avère qu'ICODIF a connu une véritable explosion durant les quinze dernières années. Cette année, ICODIF a fêté ses 15 ans d'existence. Alors que l'objet initial de cette association fut la codification des articles super-

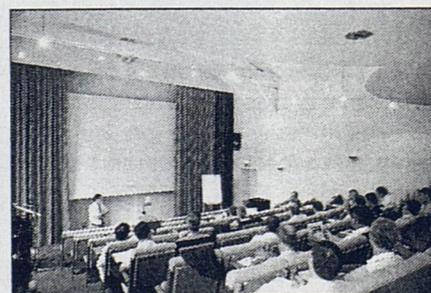
## Faites vos rendez-vous gastronomiques au parc



Vos déjeuners et dîners d'affaires,  
vos rencontres privées au  
**Restaurant LE PARC**



Vos fêtes du personnel, présentations de  
produits et réceptions prestigieuses à  
**l'Orangerie** du parc thermal



Vos séminaires, réunions et conférences  
seront rehaussés dans le cadre vert et  
enchantant du **Domaine Thermal**

  
**MONDORF**  
LE DOMAINE THERMAL

L-5601 MONDORF-LES-BAINS B.P. 52 Tél.: 66 12 12-1

marchés afin d'augmenter la productivité aux caisses point de vente des magasins, le système EAN s'est étendu jusqu'à devenir un standard pour la numérotation et la symbolisation de tous les biens et services.

XIII

15 novembre 1993

## "Le crédit documentaire - les nouvelles règles et usances de la CCI."

Cette conférence placée sous le patronage de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et organisée par le Comité National Luxembourgeois de la Chambre de Commerce Internationale et Credimpex-Luxembourg se tiendra le lundi 15 novembre 1993 à 18:00 heures à la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Les sujets présentés par les conférenciers MM. Jacques Kauffman et Jean-Claude Rivaux sont les suivants:

- "Réflexions d'ordre général sur les règles émises par la CCI en matière de crédit documentaire et de garanties à première demande."
- "Les modifications essentielles des règles et usances."

De plus amples renseignements sur cette conférence peuvent être obtenus auprès de la Chambre de Commerce, Mme Weinachter, tél.: 42 39 39 32.

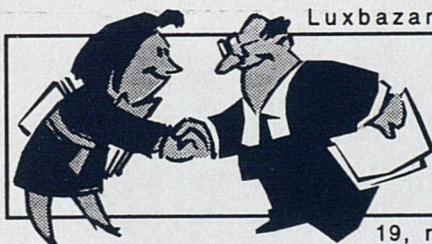
XIV

## UCP 500 & 400 Compared

Cette nouvelle publication de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) concernant les nouvelles règles et usances uniformes de la CCI relatives aux crédits documentaires présente une analyse détaillée, article par article de la nouvelle version des RUU 500 comparée aux RUU 400 publiées en 1983.

Cette publication CCI no 511, disponible en langue anglaise, peut être obtenue au prix de 1.800 francs à la Chambre de Commerce, Mme Weinachter, tél.: 42 39 39 32.

Luxbazar, l'hebdomadaire des petites annonces privées gratuites



# LUXBAZAR

*l'hebdomadaire des bonnes affaires.*

19, rue des Légionnaires, Luxembourg. Réception annonces par téléphone.

Tél. 40.74.74

ICL Computers  
Authorized Partner

EPSON Printers

Standard Software

Modems  
PTT approved

Barcode Reader  
Ticket Printer

Systèmes  
Caisses Enregistreuses

# adSOFT

Europe S.A.  
Computer Solutions

149, route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN  
Tel. 31 63 43 Fax. 31 63 41

Combining People, Software and Computers  
to solve problems

DOS, Windows, Novell, Unix

Salaires/Traitements  
GENIESAL  
Plus de 10.000 fiches pour  
plus de 250 sociétés  
par mois

Comptabilité  
Financière Européenne

Facturation  
Gestion Stock

Job Follow-Up

Développement  
sur mesure



16, rue de Strasbourg  
L-2560 LUXEMBOURG

**Fiduciaire du Centre**

Tél: (352) 404.235  
Fax: (352) 404.236

Conseils en Organisation - Comptabilité Générale  
Fiscalité - Recouvrement de Créances  
Constitution et Domiciliation de Sociétés - Informatique de Gestion  
International Business Consultants.

Uniquement sur rendez-vous.

## Fixation de la période des soldes d'hiver 93/94 et d'été 1994

### Résultat de la consultation des milieux intéressés

Le dépouillement des 248 réponses reçues à la date limite du 16 septembre 1993 a donné le résultat suivant:

Nombre de circulaires envoyées	543
Nombre de réponses reçues	248 (45,67%)

Répartition des choix:

#### Soldes Hiver:

du mardi	28.12.1993 au mardi	11.01.1994:	70 (28,2%)
<b>du lundi</b>	<b>03.01.1994 au lundi</b>	<b>17.01.1994:</b>	<b>83 (33,5%)</b>
du samedi	08.01.1994 au samedi	22.01.1994:	39 (15,7%)
du samedi	15.01.1994 au samedi	29.01.1994:	55 (22,2%)
du samedi	01.01.1994 au samedi	15.01.1994:	1 (0,4%)
sans opinion:			0 (0,0%)
Total:			248 (100%)

#### Soldes Eté:

du samedi	18.06.1994 au samedi	02.07.1994:	2 (0,8%)
du samedi	25.06.1994 au samedi	09.07.1994:	46 (18,6%)
<b>du samedi</b>	<b>02.07.1994 au samedi</b>	<b>16.07.1994:</b>	<b>125 (50,4%)</b>
du samedi	09.07.1994 au samedi	23.07.1994:	66 (26,6%)
du dimanche	17.07.1994 au dimanche	31.07.1994:	1 (0,4%)
du vendredi	01.07.1994 au vendredi	15.07.1994:	1 (0,4%)
du vendredi	24.06.1994 au samedi	09.07.1994:	1 (0,4%)
du samedi	30.07.1994 au samedi	13.08.1994:	1 (0,4%)
du vendredi	15.08.1994 au jeudi	28.08.1994:	1 (0,4%)
sans opinion:			4 (1,6%)
Total:			248 (100%)

En conséquence, la Chambre de Commerce, conformément aux dispositions légales, a proposé à Monsieur le Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme les périodes suivantes, ayant obtenu le plus grand nombre de voix:

<b>Hiver 93/94</b>	<b>du lundi 03.01.1994 au lundi 17.01.1994</b>
<b>Été 1994</b>	<b>du samedi 02.07.1994 au samedi 16.07.1994</b>



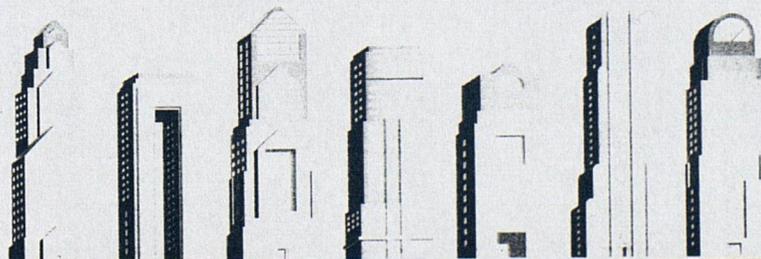
# CUBIC

## Logiciels de comptabilité et de gestion pour micro-ordinateurs

- . gamme très complète pour PME et FIDUCIAIRE
- . fonctionne sur DOS - MACINTOSH
- . facilité d'utilisation / Réseau
- . capacité énorme et ouverture (fichiers DBASE III)
- . multi-législations - multi-lingues
- . plus de 10.000 utilisateurs dans le BENELUX

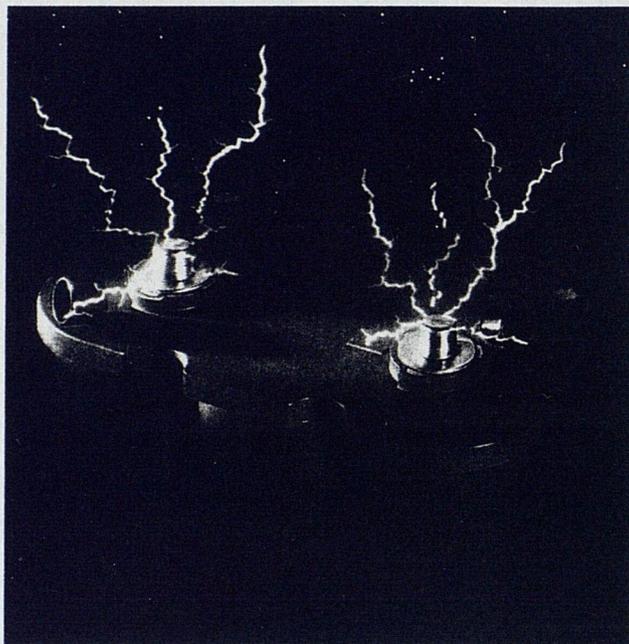
### LISTE DES DISTRIBUTEURS CUBIC

- .....
- BITEC** - 24 rue Denis Netgen - L-3858 Schiffange - Tél: 54 49 13
- EUROBUREAU** - 10 boulevard Royal - L-2449 Luxembourg - Tél: 46 03 11
- IBLUX** - 9B rue de la Libération - L-8245 Mamer - Tél: 31 81 08
- ISO LUXEMBOURG** - 204 route d'Arlon - L-8010 Strassen - Tél: 31 38 60
- LUX-INFO-SYSTEMS** - 1 rue Ermesinde - L-1469 Luxembourg - Tél: 22 98 99
- POINT INFORMATIQUE** - 12 rue Pletzer - L-8080 Bertrange - Tél: 25 17 88
- RMS** - 16 rue de la Gare - L-9046 Ettelbruck - Tél: 81 67 57
- TELINFO LUXEMBOURG** - 13 rue Robert Stumper - L-2557 Luxembourg - Tél: 49 00 91



**CUBIC. La Liberté d'Entreprendre**

# Batterie OPTIMA 850 : L'ASSURANCE DEMARRAGE.



La nouvelle batterie OPTIMA 850 est exceptionnelle. Puissante et sûre, elle se distingue par ses remarquables performances :

- très forte intensité de démarrage, même par froid extrême,
- très longue durée de vie (jusqu'à 12 000 cycles complets de démarrage),
- régénération rapide et autodécharge minimale,
- robustesse face à des sollicitations fréquentes et répétées,
- excellente résistance aux chocs et aux vibrations ...

La batterie OPTIMA 850 peut être adaptée à tous les types de véhicules utilitaires tels que les camionnettes, poids lourds, autocars, engins agricoles... et convient tout spécialement à ceux démarrant difficilement.

Particulièrement rentable, elle est également recyclable!



**Albert Seyler et Cie**

Représentant exclusif

**OPTIMA**  
**BATTERIES**

Route d'Arlon, 18 L-8310 Capellen TEL : 3 00 65/30 85 31 FAX : 30 95 21